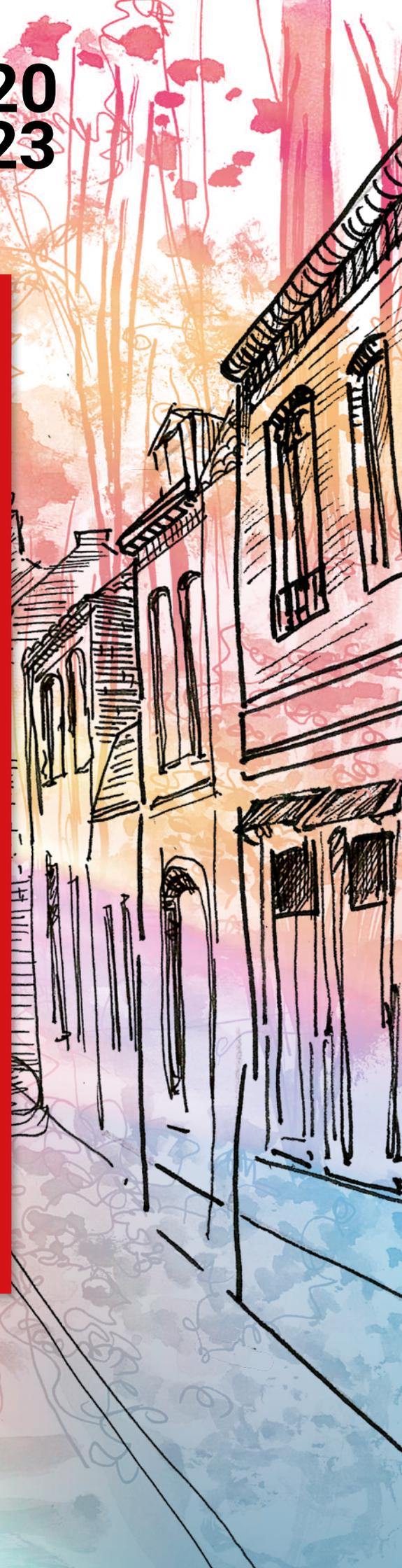
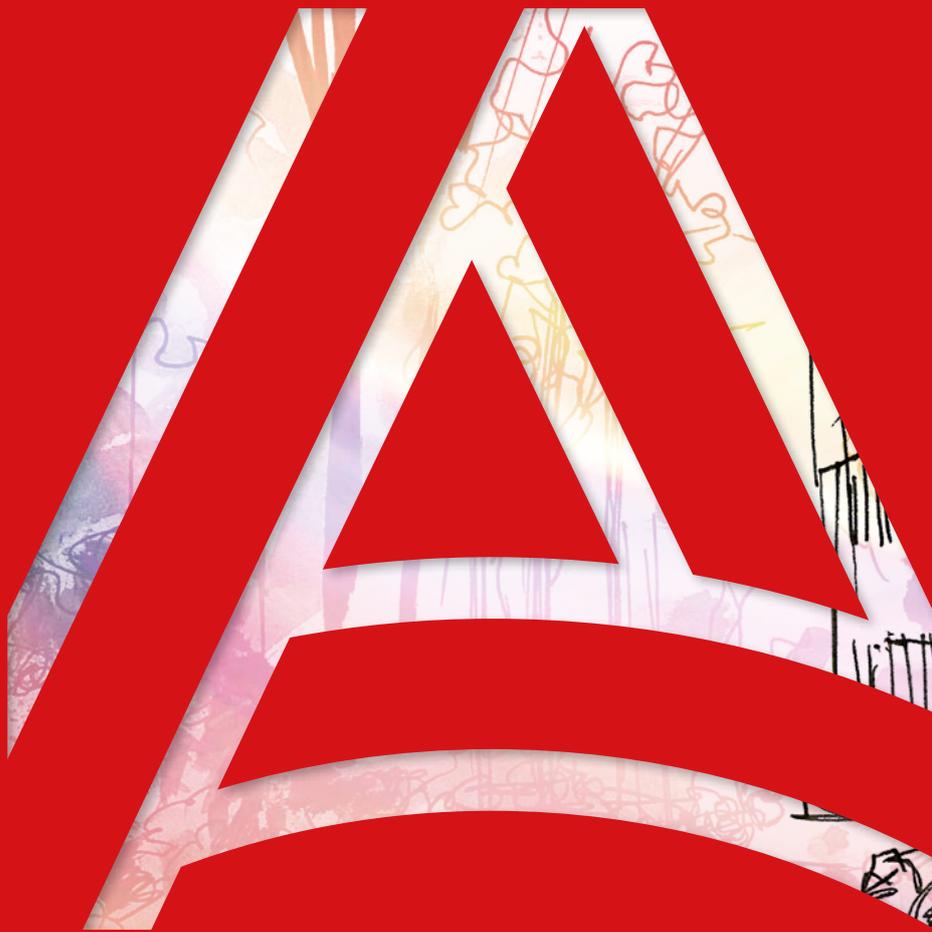


RAPPORT | 20 D'ACTIVITÉ | 23



l'Agence
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE
Lille Métropole

Directeur de publication : **Didier Decoupigny**
Rédaction : **Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole**
Design graphique : **Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole**
Impression : **AD Concept**
Crédit photo couverture : © **Anaëlle de Beugny d'Hagerue / ADULM.**
Les aquarelles qui illustrent ce rapport d'activité ont été réalisées par Anaëlle de Beugny d'Hagerue dans le cadre de son stage au sein de l'Agence en 2023 sur le diagnostic paysager ville-campagne dans le secteur de l'aire d'alimentation des captages du Sud de la métropole lilloise.

É — DI — TO

L'année 2023 a été marquée par des défis et des réalisations significatives pour notre Agence. Dans un contexte où les enjeux environnementaux et sociétaux sont de plus en plus pressants, notre engagement en faveur d'un développement harmonieux et durable du territoire a été renforcé. Nous avons poursuivi notre mission avec détermination en travaillant étroitement avec nos partenaires les collectivités locales, les entreprises et la société civile. Ensemble nous avons élaboré des stratégies novatrices et mené des expérimentations pour répondre aux besoins présents et futurs de notre métropole.

De plus en plus et dans un souci de transparence, nous avons veillé à impliquer les élus et les citoyens dans nos démarches et travaux en favorisant la concertation et le dialogue dans nos entreprises.

Tout au long de l'année, l'équipe s'est fortement mobilisée pour accompagner, appuyer, initier les grandes démarches du territoire : que ce soit le SCOT, le PLUi de la Communauté de communes Pévèle-Carembault, le suivi de grands projets et de dossiers ambitieux comme la protection des champs captants de la métropole ou encore la liaison Seine-Escaut et aussi nos engagements sur des dossiers plus thématiques repris dans l'ensemble des 145 actions prévues dans notre programme de travail partenarial.

L'Agence, en permettant l'échange, le dialogue, la confrontation des idées et en mobilisant son savoir-faire, favorise l'émergence et la construction d'une décision partagée et de nouveaux récits qui fondent l'action publique de nos territoires.

Ensemble, nous avons poursuivi nos actions pour un développement plus inclusif, résilient et respectueux de l'environnement.

En 2024, nous continuerons à innover et agir pour faire de notre territoire une terre où il fait bon vivre, travailler et se projeter vers l'avenir.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre engagement à nos côtés.

Francis VERCAMER
Président de l'Agence de développement
et d'urbanisme de Lille Métropole

Didier DECOUIGNY
Directeur général de l'Agence de développement
et d'urbanisme de Lille Métropole



SOMMAIRE

1

L'AGENCE - 6

2

**CONNAISSANCE
DES TERRITOIRES - 28**

3

**PLANIFICATION
ET AMÉNAGEMENT - 40**

4

**TRANSITIONS
ET PROSPECTIVE - 56**

5

COOPÉRATIONS - 70





1

L'AGENCE

UNE AGENCE OUVERTE ET PARTENARIALE

Outil d'aide à la décision, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole accompagne depuis plus de 30 ans les collectivités et acteurs locaux dans la définition de leurs politiques publiques. Espace d'échanges et de partage de connaissances, l'Agence est ancrée dans son écosystème et apporte son expertise d'étude, d'analyse et d'animation de réseaux, auprès de ses partenaires.

L'année 2023 s'est écoulée dans un contexte où la société s'interroge sur ses repères et où la remise en cause des modèles pourrait être le gage d'une nouvelle intelligence collective. L'Agence a poursuivi son travail de réflexion et d'analyse permettant ainsi d'objectiver les débats, de développer une culture partagée notamment à travers ses études lui permettant de répondre au mieux aux attentes des partenaires sur la base de fondamentaux réaffirmés. Une année 2023 nous donnant ainsi l'occasion de développer nos capacités à innover, à observer, à **générer le collectif** en poursuivant le développement d'un **mode de connaissance, de pensée et d'action** répondant à la complexité des transitions.

LES MISSIONS DE L'AGENCE

Une expertise au service de l'aménagement et du développement de la métropole lilloise

Les agences d'urbanisme sont définies juridiquement par l'Article L132-6 du code de l'urbanisme : « Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'État et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire des organismes de réflexion, et d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés agences d'urbanisme. »

Ces agences d'ingénierie partenariale ont notamment pour **missions** :

- de suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
- de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- de préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines ;
- de contribuer à la mise en place des observatoires de l'habitat et du foncier prévus au III de l'article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation ;
- d'apporter ponctuellement une ingénierie, dans le cadre d'un contrat de projet partenarial d'aménagement ou d'une convention d'opération de revitalisation de territoire, dans les territoires qui sont situés à proximité de leur périmètre d'action.

Un outil d'aide à la décision pour les collectivités et les acteurs locaux

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole en quelques points :

- **une association de loi 1901** créée en 1990, qui accompagne les collectivités et les acteurs locaux par son expertise du territoire et sa pédagogie ;
- **un outil de dialogue et d'aide à la décision**, produisant des études, des analyses, des outils cartographiques, qui permettent de connaître et de poser un regard avisé sur notre métropole ;
- **un outil d'ingénierie** qui a pour mission de mettre en perspective les évolutions sociétales et de contribuer aux documents d'urbanisme et aux projets d'aménagement ;
- **une fonction mémoire et prospective**, qui regarde vers l'avenir avec des travaux liés aux transitions en cours ou futures ;
- **une équipe pluridisciplinaire** composée d'architectes, d'urbanistes, de cartographes, de statisticiens, de sociologues ou encore d'économistes.

Des pôles complémentaires



EN BREF

2

intercommunalités :
la Métropole Européenne de Lille (MEL)
la Communauté de communes Pévèle Carembault (CCPC)

1,27 M

d'habitants dans le SCOT
de Lille Métropole (MEL+CCPC)

133

communes

988

km²

..... L'Agence

33

ans d'expertise
au service des territoires

43

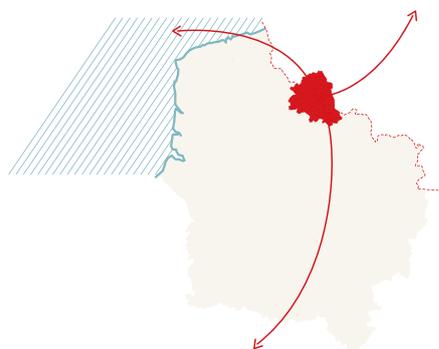
collaborateurs

44

administrateurs

26

membres dans notre
comité de partenaires



Transfrontalier



SCOT



Intercommunalité



Commune



Quartier

Du quartier à l'échelle métropolitaine et transfrontalière

L'Agence applique ses compétences au territoire du **SCOT de Lille Métropole (Métropole Européenne de Lille (MEL) et de la Communauté de Communes Pévèle Carembault (CCPC))**, mais aussi à un périmètre d'étude et de réflexion plus large. Par sa position géographique unique au cœur de l'Europe, elle porte un regard particulier sur le sujet du transfrontalier. Ses actions agissent globalement à **l'échelle de la commune, de la métropole, du département et de la région.**



LES AMBITIONS ET LE PROJET PARTENARIAL DE L'AGENCE 2021-2026

9

**ambitions au service
du territoire...**



5

conventions structurantes



20

conventions partenariales

1

programme de travail sur 2 ans : 2023-2024

Une action qui s'appuie sur un projet stratégique partenarial

Ce projet stratégique, porté tout particulièrement sur une dimension partenariale avec acteurs publics et privés, s'est concrétisé en 2022 à travers **5 conventions structurantes**, avec la Métropole Européenne de Lille, la Communauté de Communes Pévèle Carembault, le Syndicat mixte du SCOT, l'État et la Région. Il s'est également formalisé à travers **20 conventions partenariales**.

Une force collective et une ingénierie en réseau à l'échelle nationale...

L'Agence développe également la mise en réseau de son ingénierie. Elle adhère à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), et participe activement à sa gouvernance et à son rayonnement. Elle participe aux clubs thématiques et co-pilote le Club Urbanisme commercial.



14 régions
22 départements
271 intercommunalités
45 SCOT
24 syndicats mixtes
9 parcs naturels régionaux
14 pôles métropolitains
1 collectivité d'outre-mer

Périmètres et principaux partenariats territoriaux des agences en France



46,5

millions de personnes habitent un périmètre adhérent à au moins une agence du réseau = près de 70% de la population

Sources : IGN GeoFla, OpenStreetMap, DGCL 2020, Fnau, KH, FL - août 2020 © FNAU

... et régionale

Depuis 2017, l'Agence consolide mais aussi co-anime le réseau régional avec les sept autres agences des Hauts-de-France, le **réseau Urba8**. Elle mutualise des compétences et développe des projets communs.



URBA8

LE RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME DES HAUTS-DE-FRANCE



UNE AGENCE ENGAGÉE

L'Agence éco-responsable, un processus participatif et des actions durables

L'Agence éco-responsable, initiative salariée en lien avec la direction, impulsée depuis 2019 pour encourager des **pratiques internes plus respectueuses de l'environnement et des personnes**, se poursuit et se concrétise en 2023 !

À travers une démarche collective, l'équipe-projet, qui réunit le CSE, la direction et des salariés volontaires, porte chaque trimestre un **défi thématique** avec 4 niveaux d'intervention : la sensibilisation, la mise en action des salariés, l'évaluation de l'action et la valorisation des résultats en interne ou auprès de nos partenaires.

À la fin de chaque défi, le CSE propose en accord avec la direction d'inscrire certaines pratiques dans le fonctionnement de l'Agence. En 2023, l'Agence éco-responsable a porté 4 défis :

- deux sur la **sobriété numérique** (gestion des mails et rangement du serveur) ;
- la **végétalisation des bureaux** et des espaces communs ;
- les **déchets** (repas 0 déchets et tri).

À titre d'exemple, les défis ont permis de réduire l'espace de stockage des messageries de 47 Go, l'équivalent de 100 kg de papier ou de 20 jours de chauffage, d'apprendre les bons gestes pour soigner ses plantes, et d'être plus conscient du volume de nos différents déchets.



© ADULM



© ADULM

93%

des salariés viennent
à l'Agence en transports
en commun ou en modes doux
(marche à pied, vélo)

5

champs d'actions pour
une Agence éco-responsable

1. UNE AGENCE BAS CARBONE

Diminuer et compenser le poids carbone à travers des actions concrètes : moins de déchets, moins de plastique, usage des transports doux, gestion numérique sobre.



2. UNE AGENCE ÉCONOME ET PERFORMANTE

Consommer moins et mieux : en évitant le gaspillage, en utilisant l'énergie et l'eau avec parcimonie, avec des équipements éco-performants.



3. UNE AGENCE PRIVILÉGIANT LES ACHATS RESPONSABLES

Privilégier les circuits courts et le local dans la consommation de produits éthiques et solidaires.



4. UNE AGENCE INSCRITE DANS L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ ET DE LA COOPÉRATION

Privilégier l'usage à la possession et renouveler les relations aux fournisseurs sur un mode adapté et coopératif.



5. UNE AGENCE ATTENTIVE À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE

Mettre en place des actions favorables à la santé de chacun en incitant à l'activité physique, en aérant les espaces de travail, et par des mobiliers plus ergonomiques.



Un programme de travail articulé autour d'une ambition : répondre au défi des transitions dans un contexte d'urgence climatique

Nouveauté en 2023, l'Agence a souhaité traduire son projet stratégique dans **un programme de travail désormais sur 2 ans**, afin de continuer à répondre au mieux à sa mission d'accompagnement à l'élaboration des politiques publiques dans une vision de moyen et long termes des enjeux territoriaux.

L'Agence a souhaité également renforcer l'approche transversale du développement du territoire, en articulant son action autour d'une ambition orientée sur **l'accompagnement des transitions**.

Les transitions, qu'elles soient urbaines, écologiques, mobilitaires, démographiques, démocratiques interpellent en effet le champ de l'action de l'Agence et des politiques publiques.

L'Agence souhaite s'appuyer sur le pourquoi et le comment pour traiter les mutations à la fois rapides et profondes que subissent les territoires, les filières économiques, la fabrique de la ville et le comportement des usagers.

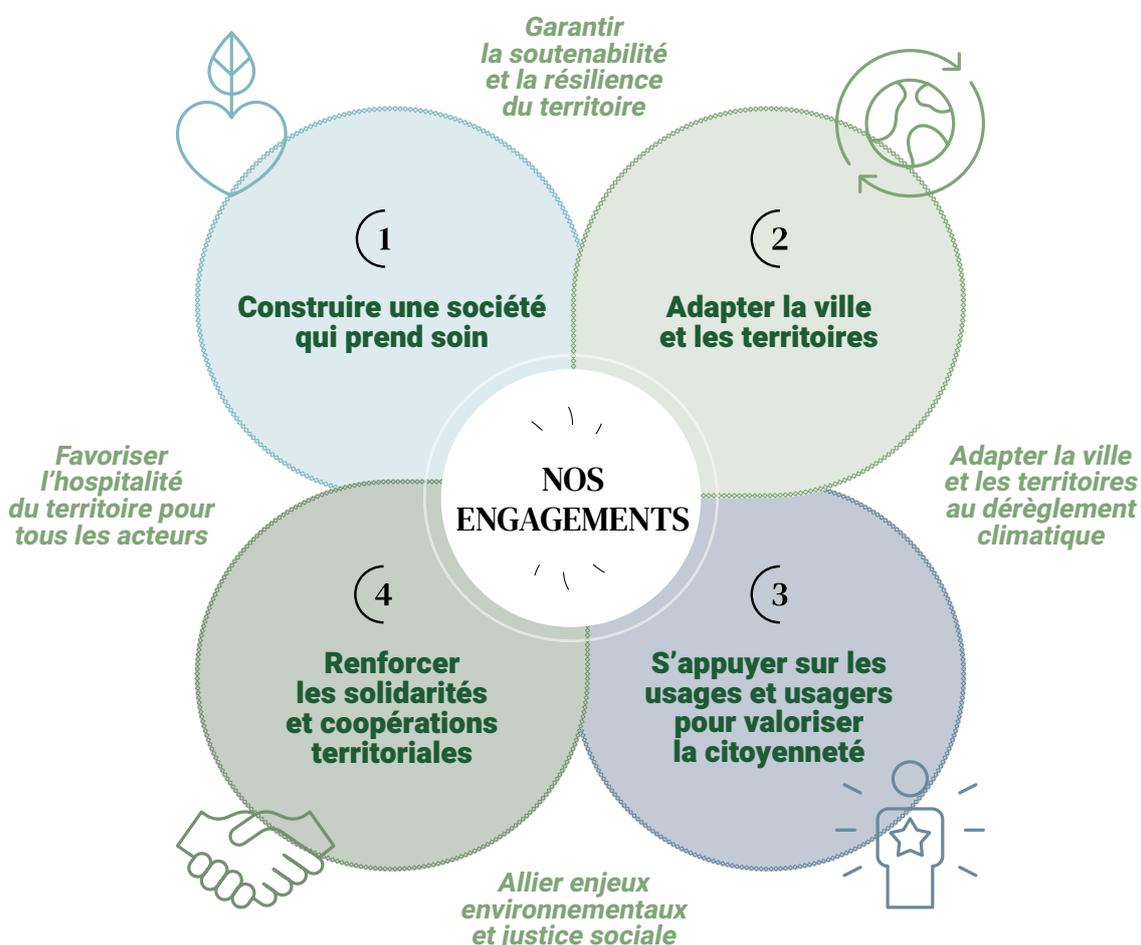
Elle identifie ainsi **4 enjeux majeurs en réponse à l'urgence climatique** sur lesquels elle mobilise ses compétences et outils pour accompagner les acteurs :

- adapter la ville et les territoires ;
- construire une société qui prend soin ;
- renforcer les solidarités et les coopérations territoriales ;
- s'appuyer sur les usages et usagers pour valoriser la citoyenneté.

L'intervention de l'Agence se déroule dans un contexte où les stratégies de planification, de développement et d'aménagement sont marquées par l'accélération du changement climatique et la mise en œuvre de nouvelles dispositions réglementaires.

La loi Climat et Résilience constitue un cadre structurant pour l'aménagement et le développement des territoires au travers notamment des nécessités de sobriété foncière et de lutte contre l'artificialisation des sols. La loi porte également des enjeux autour des questions de consommation, de production, de l'alimentation, de mobilité.

C'est ainsi l'ensemble des politiques publiques qui sont impactées. Une conviction que l'Agence concrétise dans **son approche pluridisciplinaire et systémique des enjeux**, et également par la **mobilisation de modes de faire collaboratifs impliquant les parties prenantes dont les usagers**.



L'ÉQUIPE

43

collaborateurs au 31/12/23 :
39 CDI, 2 CDD, 1 contrat CIFRE,
1 contrat d'alternance

41,30

Équivalent Temps Plein

45

ans de moyenne d'âge

29/14

femmes/hommes



DIRECTION

Didier DECOUPIGNY
Hélène GRANDCLAUDON
nommée en 11/2023
Valérie BRIDOUX



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Laëtitia GUIRAUD
Caroline AUQUE
Bruno CAILLIAUX
Jenny HERBEZ
Mathilde LEMENU
Stéphanie SIMON
Véronique SORRIAUX



PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET SCOT

Brigitte GROENEWALD
Victoire CASSAM-CHENAÏ (CDD)
Océane GUYON
Alexis MARCOT
Gaël SMAGGHE
Marie-Edmée THIRON
Cyrille VANNEUFVILLE



OBSERVATION ET PROSPECTIVE

François LEURS
Guy CHAUTARD
Stéphanie DEMÉYÈRE
Louise HERRY (CIFRE)
Anne VANDEWIELE



4

entrées au cours de l'année

CDI :
Sophie HAUTCOEUR

CDD :
Thomas LAMPIN
Lisa QUENIART

Contrat CIFRE :
Louise HERRY



PROJET URBAIN

Annabelle MAZE
Éric GAGNAIRE
Sylvie NGUYEN
Lisa QUÉNIART (CDD)
Juliane SCHULZ

10

sorties au cours de l'année

CDI :
Clara DECOSTER
Diane DESPOIS
Amélia DUVAL
Hadrien HERRAULT

CDD :
Célia GROZ
Thomas LAMPIN
Romane LAPOSTAT
Lisa QUENIART

Contrat CIFRE :
Laakri BOUHADJ

Contrat d'alternance :
Léna LEDUC



DÉVELOPPEMENT ET COOPÉRATIONS

Hélène GRANDCLAUDON
Mathilde BALLENGHIEN
Cynthia CHAUVET
Jeanne KOSTRZ
Emma RAUDIN
Bérénice THOUIN
Corinne VALITON

+

stagiaires entre 2 et 6 mois

Sephora DERROUCHE
Thomas LAMPIN
Noë NAGLIK
Mirthia Beatriz PRINCE FIGUERO
Lisa QUENIART



CARTOGRAPHIE, GÉOMATIQUE ET STATISTIQUES

Didier POIDEVIN
Samuel DECESSAC
Éric HERREMAN
Anthony JOBÉ
Dominique MESTRESSAT-CASSOU
Madjid SENDID



ÉDITION, VEILLE ET DOCUMENTATION

Géraldine DESBÈTES
Pauline DESCAMPS
Sophie HAUTCOEUR
Alexandra MELLARINI (alternance)



LA GOUVERNANCE



L'Agence est présidée par Francis Vercamer, Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille, Président du Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole et Maire de Hem. Le Bureau, le Conseil d'administration et l'Assemblée générale de l'Agence ont été installés en octobre 2020.



Bureau

Président :
Francis VERCAMER

Vice-Présidents

PLOUY Michel,
représentant la MEL

RICHIR Jacques,
représentant la MEL

LEBEL Antoine,
représentant l'État

PONCHAUX Danièle,
représentant la Région
Hauts-de-France

DUTILLEUL François,
représentant la CCI Grand Lille

DUMORTIER Benjamin,
représentant la CCPC

Trésorier

ANDRIÈS Jean-Philippe,
représentant la MEL

Secrétaire

DURAND Eric,
représentant la MEL

Conseil d'administration¹

Représentant la Métropole Européenne de Lille

AMROUNI Karim
ANDRIÈS Jean-Philippe
BALY Stéphane
CORBILLON Matthieu
DELEPAUL Michel
DESMET Rodrigue
DOUFFI Ali
DUFOUR Didier
DURAND Eric
ELEGEST Rudy
GRAS Christophe
HUTCHINSON Yvan
LEGRAND Dominique
MANIER Didier
MOENECLAËY Hélène
PICK Max-André
PLOUY Michel
RICHIR Jacques
TONNERRE-DESMET Marie
VERCAMER Francis

Représentant la Communauté de Communes Pévèle Carembault

DUMORTIER Benjamin
MONNET Luc

Représentant le Syndicat mixte du SCOT

BORREWATER Michel
DELCOURT Philippe

Représentant la Région Hauts-de-France

BOURGHELLE KOS Nadège
PONCHAUX Danièle

Représentant le Conseil Départemental du Nord

CAUCHE Régis

Représentant l'État

DECOTTIGNIES Fabienne
LEBEL Antoine
TAPADINHAS Laurent

Représentant la CCI Grand Lille

DEKONINCK Guillaume
DUTILLEUL François

Représentant la Chambre d'Agriculture

DELEFORTRIE Christine

Représentant l'Établissement Public Foncier (EPF)

BARDY Catherine

Autres personnes morales publiques ou privées

BADERI Anissa, Lille
BALEDENT Vincent, Villeneuve d'Ascq
CESTELEYN Gaëtan, CMA Hauts-de-France
LEMAITRE Olivier, Seclin
LETARTRE Jean-Pierre, Entreprises & Cités
MARIAGE Isabelle, Tourcoing
MERTEN Jean-Louis, Armentières

¹ Nombre de représentants effectif en 2023
(41 membres).

Réunions 2023 des instances



© ADULM

20 juin 2023

Le Conseil d'administration a validé le **rapport d'activités 2022** et arrêté les **comptes de l'exercice 2022** avant proposition à l'Assemblée générale. Il a aussi approuvé le **budget rectificatif 2023**.

L'Assemblée générale a approuvé à l'unanimité le rapport d'activités 2022 et les comptes de l'exercice 2022. L'Assemblée générale extraordinaire a approuvé la **modification de la représentation de l'état dans les statuts de l'Agence**.

7 décembre 2023

Le Conseil d'administration a approuvé le **budget primitif 2024**. Il a été présenté l'**état d'avancement et les perspectives du Programme de travail** partenarial établi sur 2 ans.

8 décembre 2022

Le Conseil d'administration a approuvé le **programme de travail partenarial 2023-2024** et le **budget primitif 2023**.

Le **bureau** de l'Agence s'est réuni en vue du Conseil d'administration du 7 décembre.

29 novembre 2023

Le comité de partenaires de l'Agence

Son rôle :

- favoriser une dynamique d'échanges au sein de nos instances ;
- nourrir la réflexion relative à la stratégie et aux actions de l'Agence ;
- devenir une plateforme d'échange dynamique et conviviale sur les enjeux d'aménagement et de développement, portant un regard croisé sur l'avenir de la métropole.



UNE COMMUNICATION DIVERSIFIÉE ET PÉDAGOGIQUE

L'Agence, toujours attentive à sa communication et à la diffusion de ses travaux, s'engage à diffuser ses travaux de manière pédagogique et accessible à tous, en s'adaptant aux différents publics.

En 2023, l'Agence a poursuivi son engagement en organisant des rencontres et en contribuant aux événements de ses partenaires. Ces moments d'échanges privilégiés permettent de partager les résultats des travaux de l'Agence et d'échanger auprès d'un large public.

L'Agence continue aussi d'explorer de nouveaux formats digitaux, tels que les vidéos ou les storymaps, et des méthodes de représentation originales pour la cartographie. L'objectif est de rendre les informations et les données plus accessibles et attractives.

Espace d'échanges, centre de ressources, mémoire du territoire, l'Agence vise à améliorer constamment la compréhension de ses travaux.

L'Aperçu, la newsletter mensuelle

Au sommaire : des actualités, un dossier thématique accompagné de chiffres clés et d'une carte et une tribune offrant la parole à un partenaire.

11

numéros/an, soit un/mois excepté en août

+ 250

nouveaux abonnés en 2023

+ 4 500

contacts en diffusion digitale

+ 550

destinataires en version papier



Des ressources digitales riches, vivantes et évolutives

Le site internet offre l'accès libre à l'ensemble des productions de l'Agence sur les cinq dernières années : en consultation interactive ou téléchargement. Il est alimenté chaque semaine par de nouveaux contenus : **actualités, événements, publications**. Certaines ressources sont mises à jour annuellement, telles que les « Portraits de Communes » ou « la plateforme de l'observatoire de la conjoncture et de la reprise économique ». La « médiathèque » propose **plus de 30 ans d'archives et de ressources documentaires du territoire, accessible à tous** : étudiants, chercheurs et partenaires.

adu-lille-metropole.org



Nos récentes productions



Dans l'actualité



Dans l'agenda



Cartes & data

- Cartes téléchargeables >
- Cartes interactives >
- Storymap >
- Portraits de Communes >



600

cartes en ligne sur la cartothèque depuis sa création

La cartothèque numérique : vitrine d'une abondante production

La carte, outil privilégié et incontournable de l'Agence, est au cœur de la majorité de ses études et travaux. La cartothèque en ligne, enrichie depuis 2021, propose **un large panel de cartes**, classées selon différents filtres : année, échelle de territoire, thématique, type de support (cartes téléchargeables, cartes interactives et storymaps).

Véritable vitrine de l'Agence, la cartothèque permet de visualiser les études en temps réel et de découvrir les dernières expérimentations réalisées par le pôle Cartographie, Géomatique et Statistiques, constamment en recherche de **nouvelles méthodes de représentation et de datavisualisation**.

4 600 abonnés sur LinkedIn

Présente sur plusieurs réseaux sociaux : LinkedIn, X (ex Twitter), Youtube et Facebook, l'Agence privilégie le compte LinkedIn pour y publier régulièrement ses actualités : rencontres, offres d'emploi, publications, etc.



800

nouveaux abonnés sur LinkedIn en 2023



DE NOUVEAUX FORMATS POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION

L'Agence a développé de nouveaux formats de publication destinés à améliorer la connaissance et la compréhension de ses travaux, qui peuvent se révéler parfois très techniques. Ces nouveaux formats permettent aussi de réduire notre impact environnemental en réduisant le nombre d'impressions.

Synthèse

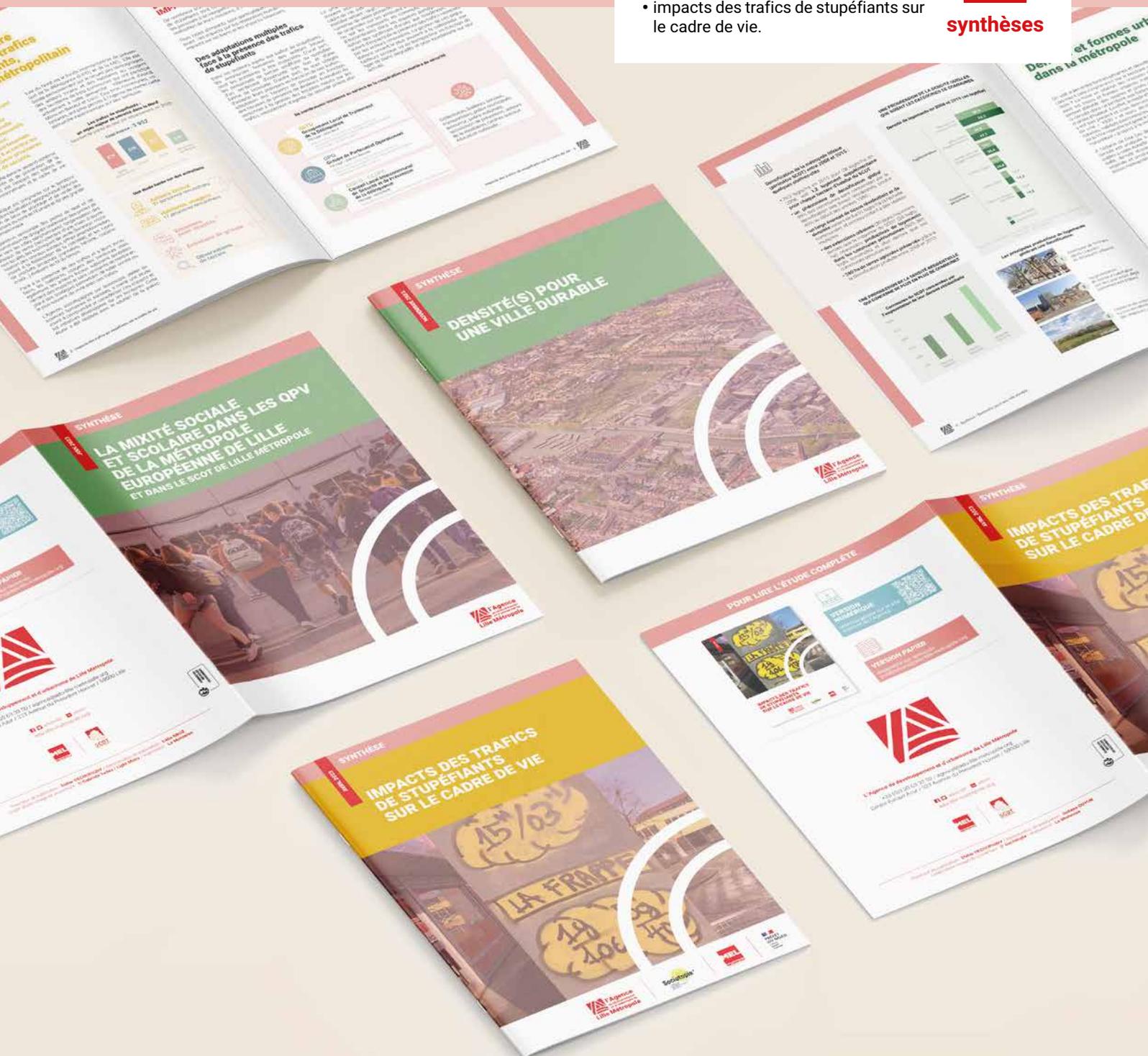
Afin de rendre ses études plus accessibles, l'Agence a publié des synthèses ; format réduit de quelques pages pour une présentation concise des travaux.

En 2023, 3 synthèses ont été publiées :

- densité pour une ville durable ;
- la mixité sociale et scolaire dans les quartiers prioritaires en politique de la ville ;
- impacts des trafics de stupéfiants sur le cadre de vie.

3

synthèses





VIVRE ENSEMBLE

Bilan du SCOT de Lille Métropole - Novembre 2022

Lecture : 7 minutes

CONCEVOIR DES ESPACES PUBLICS DE QUALITÉ PORTEURS DU VIVRE ENSEMBLE

Fin 2022, la MEL a adopté une nouvelle charte des espaces publics dans le but de préciser les objectifs de qualité poursuivis dans ses projets. De nouvelles approches se développent progressivement pour concevoir ces lieux qui, en plus de servir de support à l'ensemble des mobilités urbaines, ont une fonction de respiration et sont le support d'une vie de quartier. Ces mises en œuvre pérennes sont depuis quelques années précédées ou accompagnées par des démarches de co-construction innovantes d'urbanisme transitoire ou tactique. Celles-ci permettent d'associer étroitement les habitants aux démarches engagées et d'expérimenter des aménagements réversibles ou des modes de faire. Avec une quarantaine de ces projets temporaires actifs ou démarrant sur le territoire métropolitain, ces dispositifs sont désormais de plus en plus visibles sur le terrain.



Fiche Gourmande ©Eric Le brun / Light Motiv - Nîme Festival ©Antoine Repesse / MEL - Mallieria ©ADULM

DES PROJETS TEMPORAIRES DANS LA METROPOLE LILLOISE



Storymaps

La storymap est un récit interactif sur une démarche ou une thématique, comprenant des schémas et infographies. La page web se déroule verticalement pour une lecture plus interactive.

Le choix du format storymap est privilégié dans le cas de **démarches au long cours**, ou pour compiler différents travaux autour d'une même thématique. La storymap permet de mettre en lumière des sujets qui ne font pas l'objet d'un livrable classique type étude.

Les avantages :

- permettre une **lecture plus agréable**, en présentant les étapes d'une démarche de manière synthétique ;
- développer des schémas ou des infographies permettant une **meilleure compréhension** ;
- **promouvoir plus largement** les travaux en diffusant simplement le lien de la storymap ;
- **limiter notre impact environnemental** en évitant l'impression de plusieurs documents.

En 2023, **7 storymaps** relatives aux travaux du Bilan du SCOT ont été mises en ligne. Elles sont réalisées en autonomie par les chargés d'étude de l'Agence, avec un appui technique et graphique du pôle Communication.

7

nouvelles storymaps



RENCONTRES DE L'AGENCE ET ÉVÈNEMENTS PARTENAIRES

Cette liste d'évènements n'est pas exhaustive.



09/01 · Lancement de l'Atelier territorial Deûle urbaine sud



16/03 · Rencontre « L'Amphi » avec les jeunes chercheurs



29/03 · Rencontre « Les jeunes et le Logement d'abord dans la Métropole Européenne de Lille »



01/06 · Rencontre « Éducation et mixité sociale dans les Quartiers Politique de la Ville »



07/06 · Conseil Syndical du SCOT



16/06 · Ac d'urbanisme

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin



02/02 · Présentation du programme de travail aux Vice-Présidents MEL



04/04 · Rencontre « Impacts des trafics de stupéfiants sur le cadre de vie »



28/04 · Accueil de Perspective Brussels



31/05 · Rencontre « Paysans du Ciel à la terre »



Accueil de l'Agence
Pays d'Aix-Durance



09/11 · Rencontre
« La densité :
de la ville au salon »



14/11 · Réunion « Habiter autrement
dans les Gardiennes de l'Eau »



23/11 · Rencontre
« Pour une métropole
à santé positive »



08/11 · Réunion de restitution
des ateliers Deûle urbaine sud



20/06 · CA, AG et rencontre
« Les Métamorphoses
françaises »



07/12 · Conseil d'Administration



12/12 · Rencontre
« Bien-être territorial »

Juillet

Août

Sept.

Oct.

Nov.

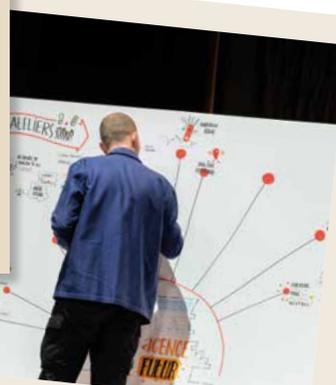
Déc.



07/09 · Séminaire Agence
à Anvers - lien ville et port



19/09 · Réunion
« Partenariats de proximité »



21/09 · Séminaire annuel Urba8



16/10 · Rencontre « Migrations
résidentielles transfrontalières »



LES PUBLICATIONS

Janvier



L'Aperçu n°20 Lille, une métropole internationale ? De l'attractivité à l'hospitalité du territoire

Février



Bilan du SCOT de Lille Métropole



L'Aperçu n°21 Un premier bilan du SCOT globalement positif, 6 ans après son adoption

Mars



Les jeunes et le Logement d'abord dans la Métropole Européenne de Lille



L'Aperçu n°22 Une Agence proche des communes... La démarche « Partenariat de proximité »

Avril



L'Aperçu n°23 Les jeunes et le Logement d'abord dans la Métropole Européenne de Lille

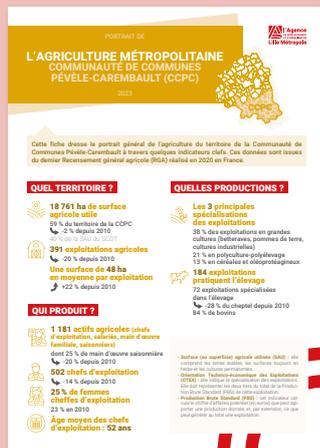


Impacts des trafics de stupéfiants sur le cadre de vie



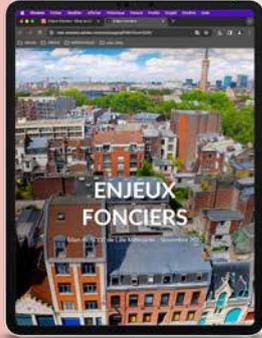
Synthèse Impacts des trafics de stupéfiants sur le cadre de vie

Mai



L'agriculture métropolitaine en fiches synthétiques





L'Aperçu n°24 L'agriculture et l'alimentation au cœur des transitions de notre territoire

Bilan du SCOT de Lille Métropole - Storymaps : Enjeux fonciers, Vivre dans un environnement sain et sûr, Se déplacer, Consommer, Travailler, Se loger

Juin



Quels modes de faire à l'Agence ?



Les évolutions sociales dans les quartiers de la politique de la ville de la Métropole Européenne de Lille



L'Aperçu n°25 L'hospitalité territoriale : raconter la métropole à l'heure des défis sociaux et environnementaux



Rapport d'activité 2022



La mixité sociale et scolaire dans les QPV de la Métropole Européenne de Lille et dans le SCOT de Lille Métropole



Synthèse La mixité sociale et scolaire dans les QPV de la MEL et dans le SCOT de Lille Métropole

Rapport d'activité 2023 - 25



LES PUBLICATIONS

Juillet

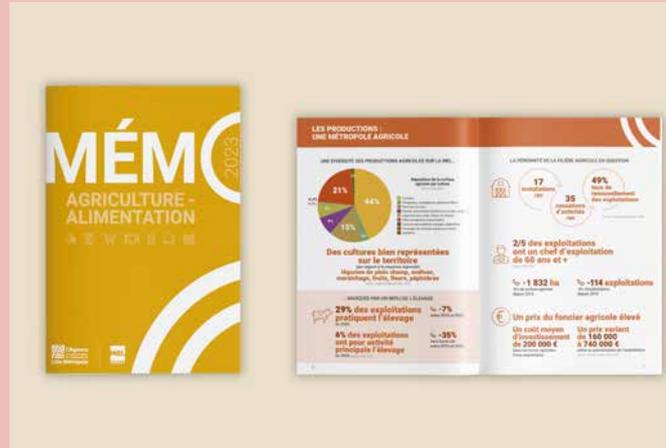


Flash Tourisme #8
Observation des rencontres professionnelles - Bilan 2022



L'Aperçu n°26 L'eau :
une ressource à préserver
pour le territoire
d'aujourd'hui et de demain

Septembre



Mémo agriculture-alimentation



Les faits de délinquance impactant la vie quotidienne des habitants
dans la Métropole Européenne de Lille - Données 2022



L'Aperçu n°27 La Coupe du Monde de Rugby 2023 à Lille

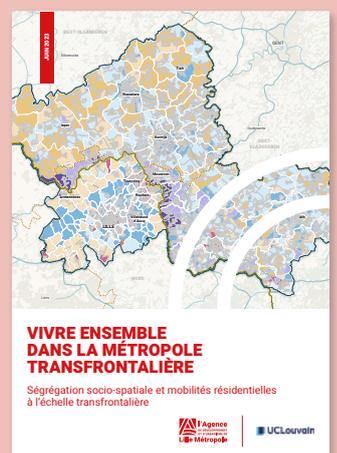


Lettre de l'observatoire métropolitain du logement des étudiants 2023

Octobre



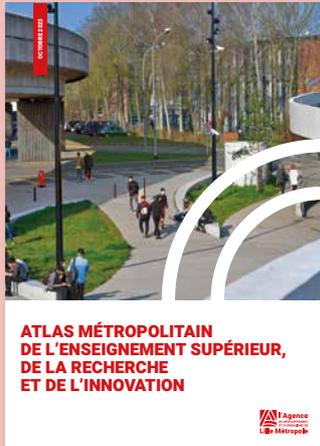
Portrait de territoire de projets Champs captants



Vivre ensemble dans la métropole transfrontalière : ségrégation socio-spatiale et mobilités résidentielles à l'échelle transfrontalière



L'Aperçu n°28 La transition énergétique : les enjeux pour la métropole lilloise



Atlas métropolitain de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

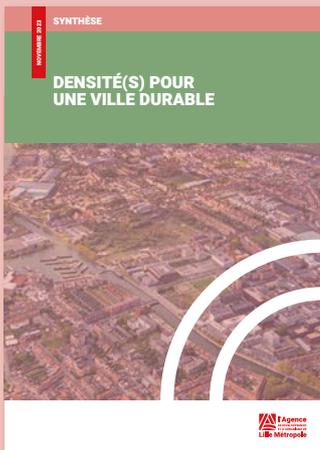
Novembre



Mieux intégrer les inégalités environnementales et sociales de santé dans les politiques publiques d'aménagement et de planification.



L'Aperçu n°29 Mieux comprendre et gérer les inégalités de santé



Synthèse Densité(s) pour une ville durable

Décembre



Coopérations transfrontalières et organisation territoriale en France et en Belgique : l'eau - la gestion des voies navigables / l'eau - une ressource potable



L'Aperçu n°30 Qu'est-ce qu'un projet de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PEANP) ?



Portraits de Communes





2

CONNAISSANCE DES TERRITOIRES

En 2023, l'Agence a développé ses missions d'observation des dynamiques territoriales sur des champs aussi divers que la transition énergétique, l'enseignement supérieur ou encore le tourisme et les sports. Ces analyses, thématiques et territoriales, visent à éclairer les actions des membres et partenaires de l'Agence. L'Agence contribue également à l'animation de réseaux locaux tels l'Observatoire Partenarial de l'Économie (OPE).

Socle de tous les travaux de l'Agence, le traitement et l'analyse de données sont la clé d'une connaissance des territoires à la fois solide et agile.

ALIMENTATION - AGRICULTURE : SE NOURRIR DEMAIN SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN ?

S'interroger sur l'accès à l'alimentation sur nos territoires est devenu un sujet incontournable. Cette question renvoie à bien des dimensions et amène l'Agence à explorer pas à pas le système alimentaire métropolitain, en droite ligne de l'action engagée par les deux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) du territoire.

Faire émerger et partager l'enjeu Alimentation

Lille, 1^{ère} métropole agricole de France... une caractéristique régulièrement mise en avant pour qualifier notre territoire. Est-il de ce fait particulièrement vulnérable aux crises actuelles touchant de près comme de loin les secteurs agricoles et alimentaires ? Ou est-il suffisamment résilient pour y faire face ? Ces questions ont amené l'Agence à intensifier sa réflexion et développer ses travaux sur les enjeux de l'agriculture et l'alimentation, dans le cadre de son programme de travail 2023-2024, centré sur les transitions. Un dossier thématique a été dédié à ce sujet dans la newsletter l'Aperçu du mois de mai.

Différents travaux de l'Agence ont commencé à aborder indirectement le sujet : ils portent sur la précarité alimentaire, le bien-être territorial, la vie étudiante, la santé, l'énergie, la compensation carbone, la valorisation des déchets, etc. Mais pour appréhender les conséquences et envisager les scénarios d'actions possibles, il est essentiel de mieux comprendre comment fonctionne notre territoire et mieux connaître ses productions, ses consommations, ce qui fait ses spécificités en matière agricole et alimentaire. C'est pourquoi l'Agence s'est engagée en 2023 dans différents chantiers pour une meilleure connaissance et compréhension des enjeux du territoire.



Comprendre le système alimentaire métropolitain

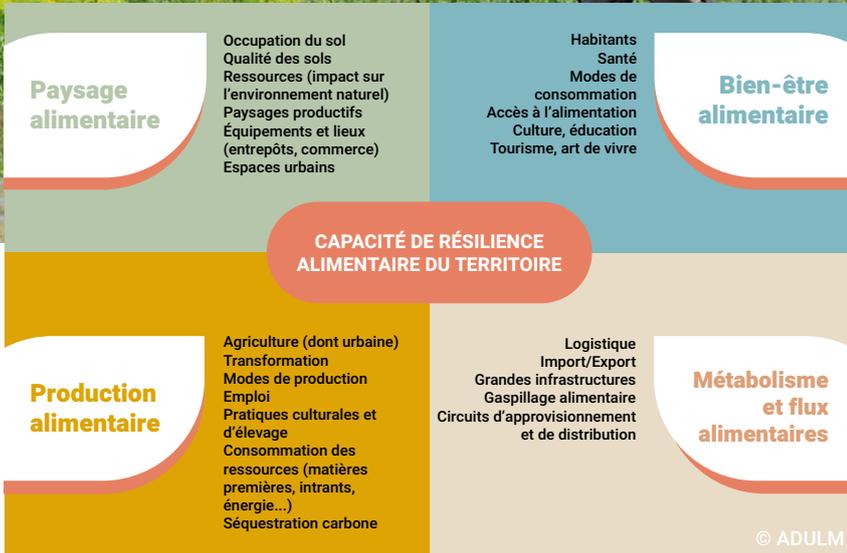
En première approche, l'Agence a engagé un chantier pour identifier et faire connaître les grandes caractéristiques de l'agriculture et de l'alimentation métropolitaines. Cela se traduit notamment par la réalisation, avec les services de la MEL, d'une nouvelle édition du Mémo Alimentation et (désormais) Agriculture.

Ce document synthétique permet de comprendre les grandes composantes de notre système alimentaire territorial. Il permet de percevoir nos forces et nos faiblesses en matière de résilience alimentaire, avec un territoire qui produit d'importantes quantités de biens alimentaires, mais dont les productions sont principalement exportées, alors que la majorité des produits alimentaires consommés sont importés. Enfin, le Mémo montre également l'importance des enjeux sociaux autour de l'alimentation dans un territoire marqué par une importante pauvreté.





Zone maraîchère de Wavrin © Alexandre Traisnel / MEL



CHIFFRES CLEFS

1

Mémo Agriculture-Alimentation

3

Fiches Portrait de l'Agriculture sur les territoires du SCOT, de la CCPC et de la MEL

1

numéro de l'Aperçu dédié (mai 2023)

1

ciné-rencontre « Paysans, du ciel à la terre »

Observer les productions agricoles

Dans l'objectif de s'interroger sur la capacité de résilience de notre système alimentaire face aux crises et sur la capacité de notre agriculture métropolitaine à nourrir les habitants du territoire, l'Agence a choisi d'axer son travail en priorité sur la connaissance de notre agriculture.

Pour cela, l'Agence a exploré les données du Recensement général agricole de 2020 pour mettre en lumière les caractéristiques de l'agriculture à travers des fiches synthétiques. Elles en dressent par territoire (SCOT, MEL, CCPC) un portrait général : surface agricole utile, nombre d'exploitations, types de productions, valorisation, etc.

Ces travaux permettent d'entrevoir l'ampleur des défis auxquels l'agriculture va devoir faire face dans les années à venir : protection des terres agricoles de la consommation foncière, maintien des exploitations alors que la démographie des chefs d'exploitation est en berne, avenir des productions face aux effets du changement climatique...

Se questionner sur l'avenir de l'agriculture

C'est pour sensibiliser aux enjeux complexes auxquels l'agriculture va devoir faire face en France et dans notre métropole que l'Agence a initié un cycle de diffusion de documentaires sur le modèle du « ciné-débat ». Un premier film a été projeté au cinéma Le Métropole à Lille : « Paysans, du ciel à la terre », réalisé par Hervé Payen et dont l'objectif est de sensibiliser sur la question des sols vivants.

L'occasion a ainsi été donnée, notamment en faisant témoigner des agriculteurs de la région, de se confronter, via le regard sensible et percutant de cinéastes, aux situations vécues dans le monde agricole, ainsi qu'aux réflexions et expérimentations déjà lancées par les agriculteurs. Une façon ni simpliste ni donneuse de leçons d'essayer d'appréhender collectivement l'ampleur de la tâche pour construire l'agriculture de demain.



ATLAS MÉTROPOLITAIN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

L'enseignement supérieur et la recherche (ESR) sont l'une des richesses du territoire métropolitain. La connaissance de l'écosystème de l'ESR est ainsi indispensable à la compréhension de notre territoire. Pour ce faire, l'Agence a réalisé un atlas permettant de comprendre l'organisation et la répartition territoriale de l'ESR.

L'enseignement supérieur et la recherche : acteur incontournable du territoire

Parce qu'il contribue au dynamisme économique, démographique et culturel de la métropole, qu'il favorise les partenariats et l'innovation et qu'il façonne l'aménagement du territoire, l'ESR est un acteur complexe et complet de notre territoire dont la connaissance est primordiale.

L'Agence observe et analyse les enjeux et les évolutions liées à l'ESR à travers différents prismes : le logement des étudiants, les liens avec la ville, l'impact économique... L'atlas cartographique réalisé par l'Agence permet, à travers des cartographies de contexte de la démographie étudiante et des focus territoriaux sur les 7 grands sites concentrant les établissements du supérieur, de se projeter sur les enjeux et les défis à relever afin d'optimiser l'intégration des établissements d'enseignement supérieur dans leurs écosystèmes locaux.

Ce travail a été réalisé dans le cadre de l'actualisation du schéma métropolitain de l'enseignement supérieur et de la recherche (SMESR) de la MEL et en étroite collaboration avec l'Université de Lille et la fédération de l'Université Catholique de Lille.

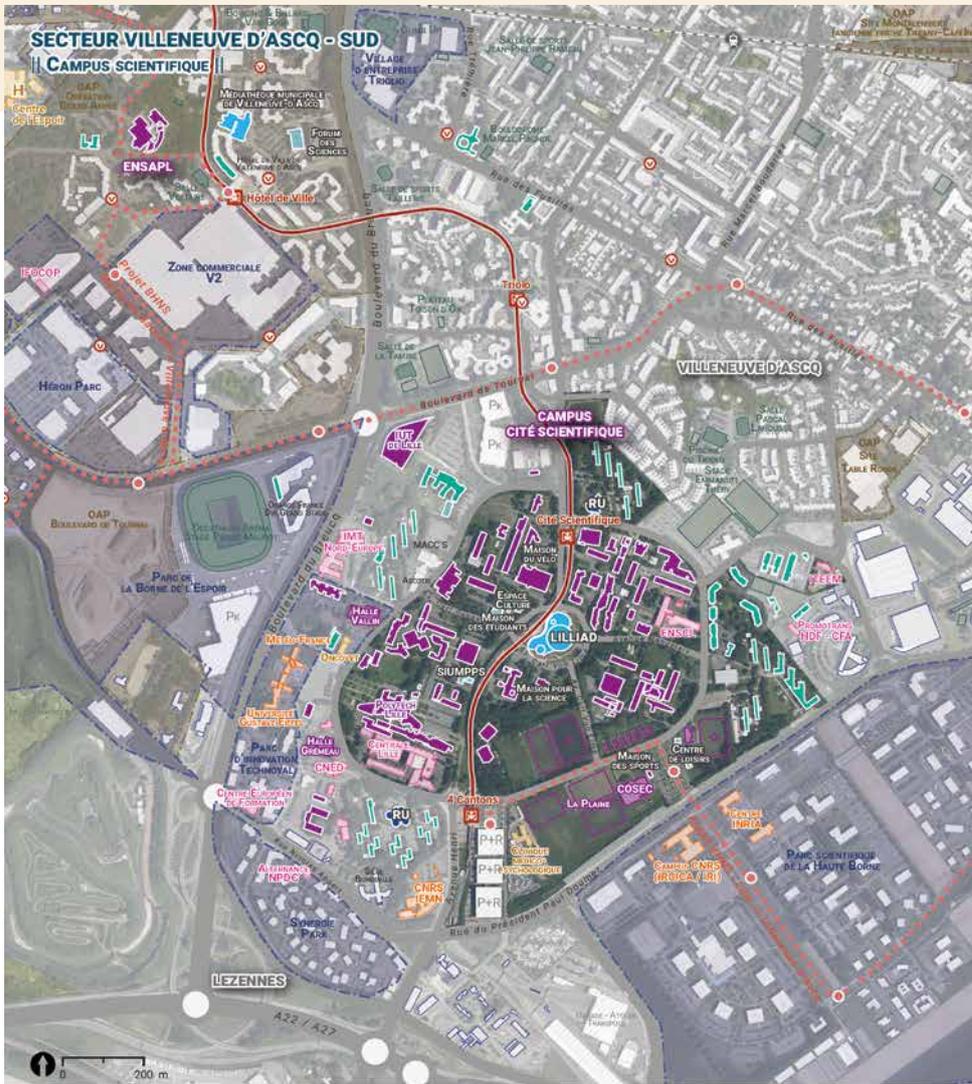
Une répartition polycentrique des sites d'enseignement supérieur

Avec 125 000 étudiants inscrits dans un établissement sur son territoire, la MEL est le 3^{ème} pôle universitaire de France. Près de 600 formations sont accessibles via parcours sur le territoire métropolitain et dispensées dans une diversité d'établissements : lycées, centres de formation, université et écoles publiques, université et écoles privées. L'une des spécificités de l'enseignement du territoire est l'importance de l'effectif étudiant inscrit dans le privé. L'enseignement privé de la MEL est largement porté par la fédération de l'Université Catholique, qui se distingue par son aspect non lucratif.

Quatre communes concentrent 94% des effectifs étudiants :

- Lille, notamment dans le quartier de Moulins où est implantée la faculté de droit de l'Université de Lille, dans le centre où se concentre un grand nombre d'écoles publiques (Science PO, ESJ) et privées, et dans le quartier de Vauban, centre névralgique de l'Université Catholique ;
- Villeneuve d'Ascq, au sein de deux grands campus de l'Université de Lille : Pont de Bois et la cité scientifique ;
- Loos, qui accueille les formations dédiées au médical et au paramédical au sein du secteur d'Eurasanté ;
- Roubaix, dont les effectifs étudiants ont doublé ces 10 dernières années et qui offrent des formations de pointe notamment autour des arts et de la mode.





Sources : ADULM (2022), MEL (2022), UDL (2022), Ministère de l'ESR (2022), BD TOPO® IGN (2021), CLC - UE 6046 (2016), GDM (2021)

<p>Université de Lille et composantes</p> <ul style="list-style-type: none"> Enseignement / Recherche Salle de sport Terrain de sport <p>Services aux étudiants</p> <ul style="list-style-type: none"> Service documentaire Restaurant universitaire Résidence étudiante Autres 	<p>Entités voisines</p> <ul style="list-style-type: none"> Établissement d'enseignement supérieur et de formation Organisme de recherche Établissement de santé Zone économique existante ou envisagée Salle de sport Espace vert aménagé majeur Zone majeure en mutation actuelle ou à venir 	<p>Accessibilité et mobilité</p> <ul style="list-style-type: none"> Axe routier structurant Echangeur routier Equipement de mobilité Station V'Lille Station de Métro Métro SDIT - Projet TC au 16/12/22 	<p>Services aux étudiants</p> <ul style="list-style-type: none"> Tissu d'entreprises (en zonage UE, EL, UR ou PLUS après le 10/02/23) Terrain de sport <p>Accessibilité et mobilité</p> <ul style="list-style-type: none"> Axe TER Gare TER
---	--	--	---

Des formes variées d'insertion urbaine et des enjeux multiples

Campus urbain de l'Université Catholique à Vauban, campus intégré au cluster Eurasanté à Loos, grands campus à Villeneuve d'Ascq ou établissements disséminés dans la ville à Roubaix, la diversité des formes des campus, des implantations, de leur répartition au sein des villes conduit à des enjeux multiples en matière de lien et d'insertion avec les écosystèmes locaux. Les évolutions sociétales, les transitions actuelles énergétique, écologique, numérique contribuent également à définir des enjeux pour les établissements d'enseignement supérieur. Ainsi, 5 grands enjeux ont été mis en avant à travers cet atlas cartographique :

- la mobilité afin de garantir l'accessibilité des campus à des étudiants plus nombreux tout en tenant compte des problématiques de pollution ;
- les usages et la mutualisation des espaces, des biens et des services ;
- la densification et l'optimisation à l'heure de la zéro artificialisation nette ;
- la modularité et la réversibilité face aux évolutions rapides des effectifs étudiants et des modes d'enseignement ;
- les partenariats avec les acteurs du monde économique dont la proximité géographique ne suffit pas à la création de relations efficaces et durables.

CHIFFRES CLEFS

125 000

étudiants inscrits dans la MEL

15

communes accueillent au moins un établissement d'enseignement supérieur

57%

des étudiants sont des femmes

1/3

des étudiants sont inscrits dans un établissement d'enseignement privé

90%

des étudiants sont inscrits dans un établissement de l'une des deux grandes universités du territoire : Université de Lille et Université Catholique de Lille



En bref...

1 Observatoire Partenarial de l'Économie (OPE) : les études d'impacts dans tous leurs états



La métropole accueille en 2023 et 2024 de nombreux grands événements, notamment sportifs avec la Coupe du Monde de Rugby et les Jeux Olympiques. Dans ce contexte, l'Agence lance des études d'impact territorial sur ces événements, un sujet qui a été proposé lors d'une plénière de l'OPE.

Après une sensibilisation aux objectifs et contraintes méthodologiques d'une étude d'impacts économiques, par la CCI Hauts-de-France illustrée par l'étude menée sur « le Dragon de Calais », les membres de l'OPE ont travaillé à définir les impacts complémentaires qu'ils prendraient en compte dans un contexte de transitions.

Les échanges et le travail en atelier ont abouti à l'élaboration d'une carte mentale partagée associant dimension économique, dynamiques locales, cohésion sociale et territoriale, ou encore enjeu environnemental.

© ADULM

2 Observation économique : une palette d'outils enrichie

En 2023, l'Agence a continué de compléter ses outils d'aide à la compréhension des enjeux économiques métropolitains.

En partenariat avec la MEL, la Banque de France et France Travail, l'Agence a ainsi réalisé des fiches mettant en avant l'évolution du tissu économique, de la valeur ajoutée générée, de l'ouverture à l'international, de l'emploi et du marché du travail à l'échelle de la MEL au regard de territoires de comparaison. Ces fiches existent à l'échelle de l'ensemble de l'économie mais également pour les secteurs d'activité (agriculture, industrie, construction, commerce et services). Un travail similaire s'engage à l'échelle des filières stratégiques.

Enfin, l'Agence, la MEL et Hello Lille collaborent pour développer des argumentaires économiques ciblés, dans l'objectif d'encourager et de faciliter l'implantation des entreprises sur le territoire.



3 Observatoire de l'immobilier tertiaire

Lancé en 2022, l'observatoire du parc tertiaire à l'échelle du SCOT de Lille Métropole est piloté par l'Agence et implique de nombreux acteurs : la CCI Grand Lille, la MEL, la Communauté de communes Pévèle-Carembault, la Fédération des Promoteurs Immobiliers et les commercialisateurs volontaires.

L'année 2023 a permis d'aboutir à des premiers chiffres pour quantifier le parc. Grâce au travail partenarial, l'Agence a pu précisément géolocaliser et identifier les surfaces de bureaux de 5 quartiers d'excellence tertiaire comptabilisant près de 1,3 million de m² de bureaux, soit environ 1/4 du parc total du SCOT estimé (Euralille-Gares, Eurasanté, Euratechnologies, Haute Borne/4 cantons et l'Union-Plaine Image).

Ce travail fera l'objet d'une publication et a été présenté lors de la Conférence Annuelle de l'OBM (Observatoire des Bureaux de la Métropole).



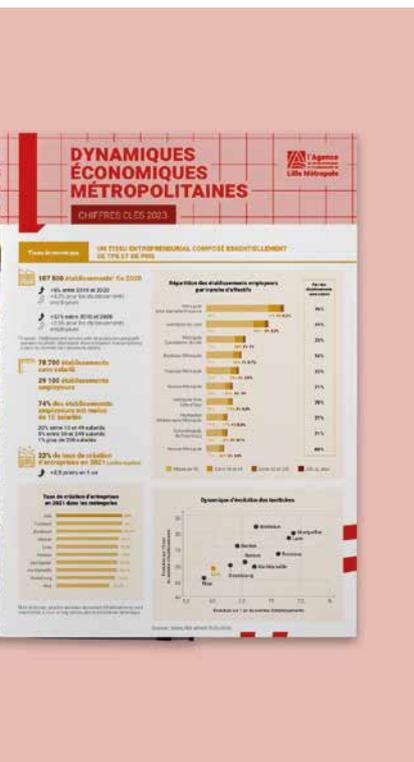
© Samuel Amez / MEL

4 Observation de l'activité du tourisme d'affaires

En 2023, pour la 2^{ème} année consécutive, l'Agence, en partenariat avec la MEL et Hello Lille, a publié les chiffres de l'activité du tourisme d'affaires sur la métropole, à partir des résultats d'un panel représentatif de 23 structures accueillant des rencontres professionnelles. Ces derniers ont été synthétisés dans le Flash Tourisme n°8 et chaque structure a pu recevoir la synthèse de son activité annuelle.

Quelques spécificités ont ainsi été mises en avant pour l'activité de l'année 2022 :

- une forte progression de l'activité par rapport à l'année Covid de 2021, avec +45% d'événements accueillis et +123% de participants accueillis ;
- une forte augmentation d'événements de plus de 100 personnes, d'événements à rayonnement national et international, d'événements professionnels festifs ;
- une augmentation des prix pratiqués en lien avec l'inflation ;
- des délais de réservation de salles toujours plus raccourcis ;
- une demande plus importante pour accueillir des événements écoresponsables.



En bref...

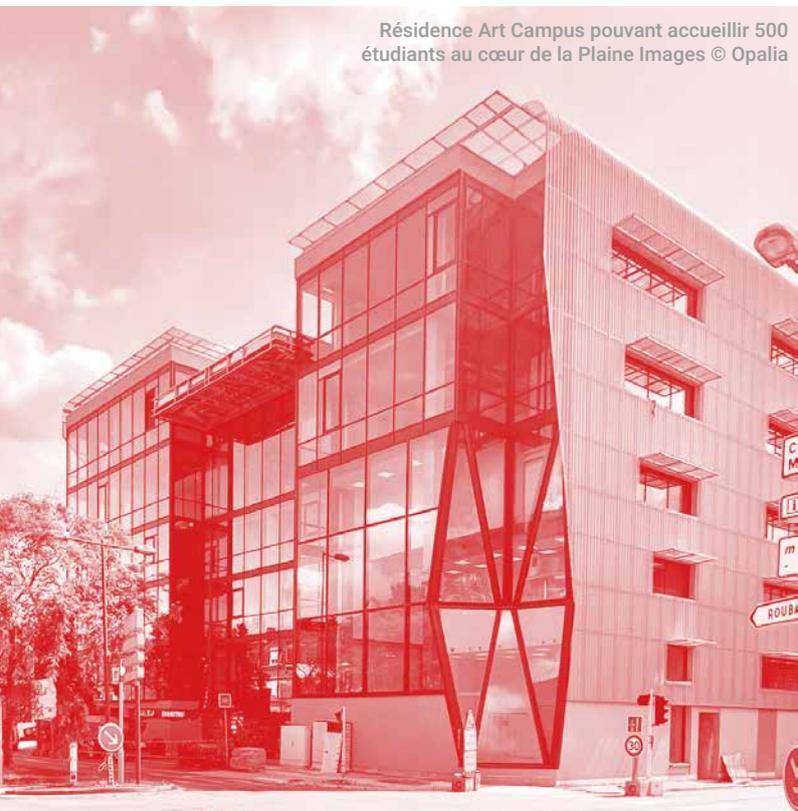
5 Impacts des grands événements sportifs

Plusieurs grands événements sportifs sont accueillis sur la métropole : la Coupe du Monde de Rugby en 2023, les Jeux Olympiques en 2024 et le départ du Tour de France en 2025.

En 2023, l'Agence a engagé des travaux pour explorer les différents volets de l'impact de ces événements pour le développement du territoire. En janvier, elle a organisé une réunion d'échanges rassemblant les partenaires locaux impliqués dans l'accueil de ces événements et des chercheurs travaillant sur l'impact des Méga-Événements. Le dossier de l'Aperçu de septembre a été consacré à la Coupe du Monde de Rugby autour de la notion d'héritages (tourisme, équipements, projets socio-éducatifs...). Un partenariat a été lancé avec la CCI Hauts-de-France pour sonder l'opinion des chefs d'entreprises de la région sur les JO 2024 et appréhender les impacts attendus par le monde économique. Et en 2024, le tour d'horizon sera complété par un travail autour des retombées des JO pour les habitants.



Résidence Art Campus pouvant accueillir 500 étudiants au cœur de la Plaine Images © Opalia



6 Observatoire métropolitain du logement des étudiants

Depuis 2019, l'Agence anime l'observatoire métropolitain du logement des étudiants, observatoire intégré à la démarche nationale des observatoires territoriaux du logement des étudiants (OTLE).

Comme chaque année depuis sa création, l'observatoire a mis à jour l'ensemble des données relatives aux modes de logement des étudiants (résidences étudiantes, parc privé, colocation...). Le comité technique annuel de l'Observatoire a été organisé en mai 2023, occasion pour les partenaires de se réunir, d'échanger sur les problématiques rencontrées et de partager les dernières données disponibles. Afin de se plonger au cœur du secteur dynamique de la Plaine Images, l'Agence a proposé aux partenaires une visite des chantiers de l'école ARTFX et de sa résidence dédiée, plus grande résidence étudiante de Roubaix, témoin du dynamisme de l'enseignement supérieur sur le versant nord-est de la métropole.

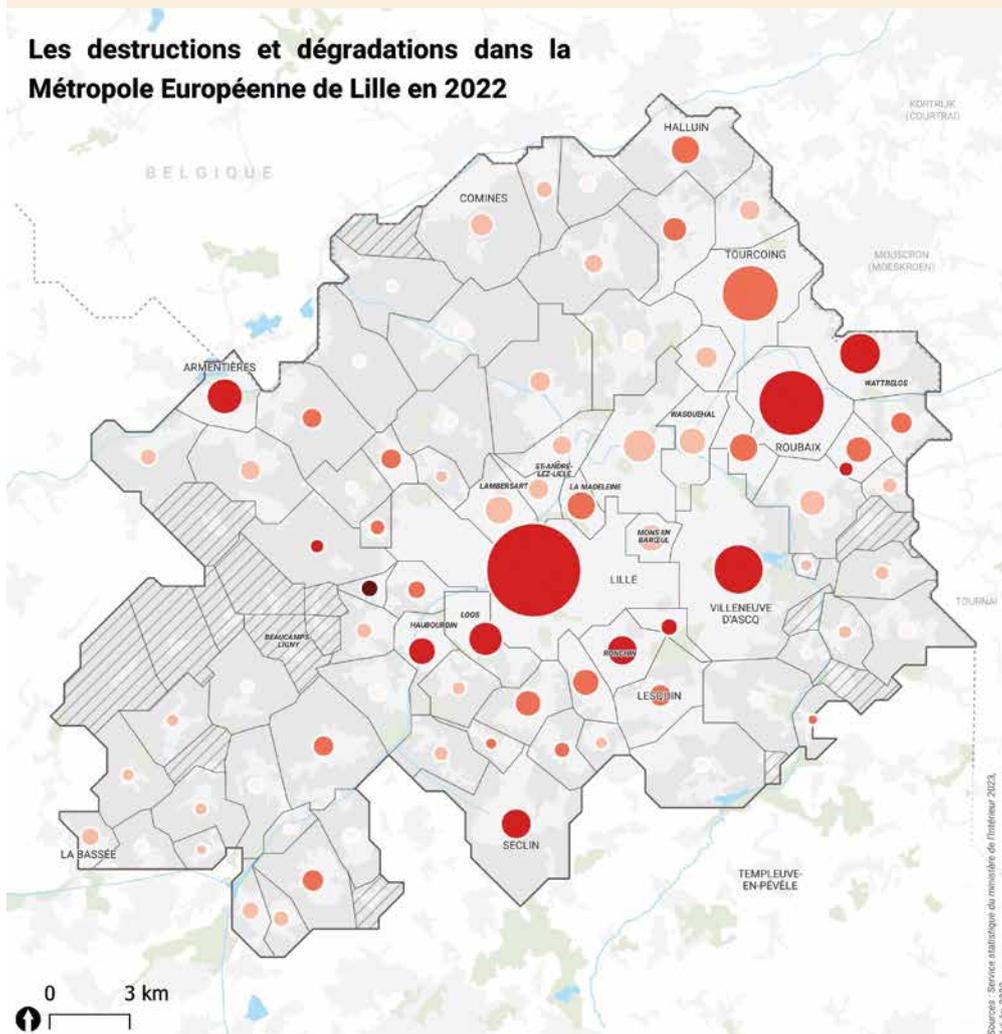
7 Observation des faits de délinquance — dans la métropole

En septembre 2023, l'Agence a publié le diagnostic des faits de délinquance impactant la vie quotidienne des habitants, réalisé à partir de l'analyse des données statistiques des forces de l'ordre et d'Ilévia. Ce document fait état des faits de délinquance enregistrés sur le territoire au cours de l'année 2022 et analysés selon deux grandes catégories : les atteintes aux biens et les atteintes à l'intégrité physique des personnes. Afin de contextualiser ces données, l'Agence a également mobilisé des expertises de terrain.

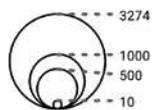
Ces travaux sont réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du schéma métropolitain de sécurité et de prévention de la délinquance et ont été présentés lors du conseil métropolitain de sécurité et de prévention de la délinquance de décembre 2023.



Les destructions et dégradations dans la Métropole Européenne de Lille en 2022



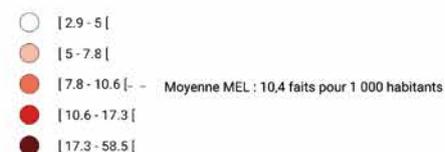
Nombre de faits



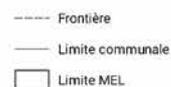
Total des faits : 12 155

Nombre de faits pour 1000 habitants

secret statistique



Limites administratives



Mai 2023

l'Agence
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE
Lille Métropole



En bref...

8 Réalisation d'une étude sur les impacts — des trafics de stupéfiants



Depuis novembre 2021, l'Agence est engagée dans une démarche visant à qualifier les impacts des trafics de stupéfiants sur le cadre de vie des habitants. Ce travail partenarial, réalisé avec le soutien de la préfecture du Nord, via le fonds interministériel de prévention de la délinquance, de la MEL, de trois communes volontaires de la métropole et avec l'appui du cabinet de sociologie Sociotopie, a été publié en avril 2023. Il s'appuie sur les témoignages des acteurs locaux et des habitants confrontés aux problématiques de trafics de stupéfiants au quotidien. Il a été restitué en avril 2023 lors d'une rencontre dédiée à la co-construction de la sécurité qui a permis aux représentants locaux de la justice, des forces de l'ordre (police, gendarmerie), de l'État et des collectivités (élus, services) d'identifier ensemble les effets au quotidien de ce fléau pour les territoires et les habitants.

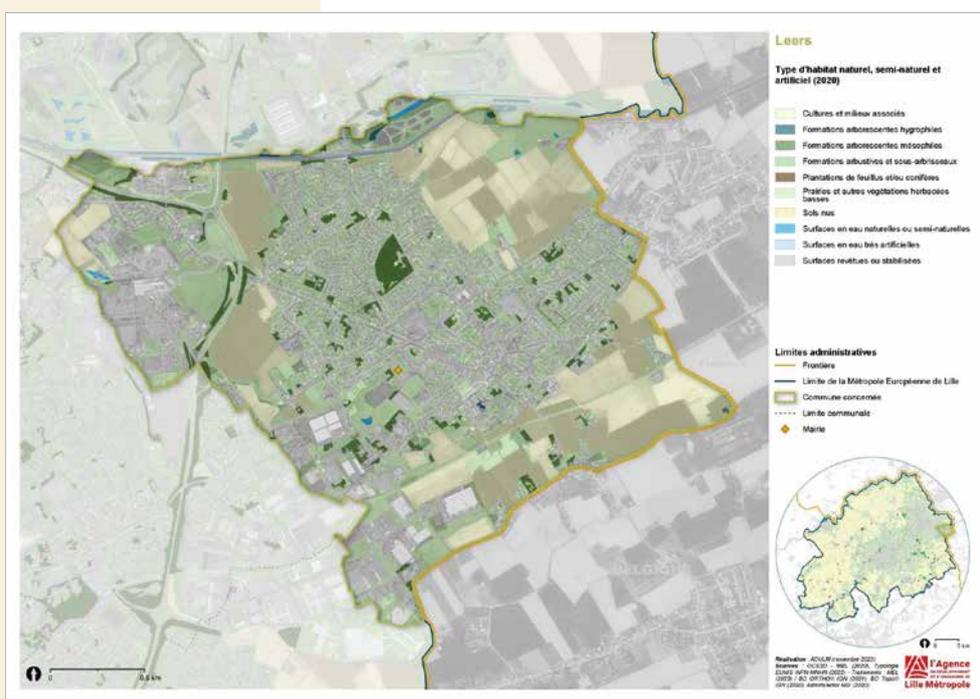
Cette analyse et ces échanges ont une fois de plus démontré l'importance de la coopération entre tous les acteurs en faveur de la sécurité et de la qualité de vie des habitants.

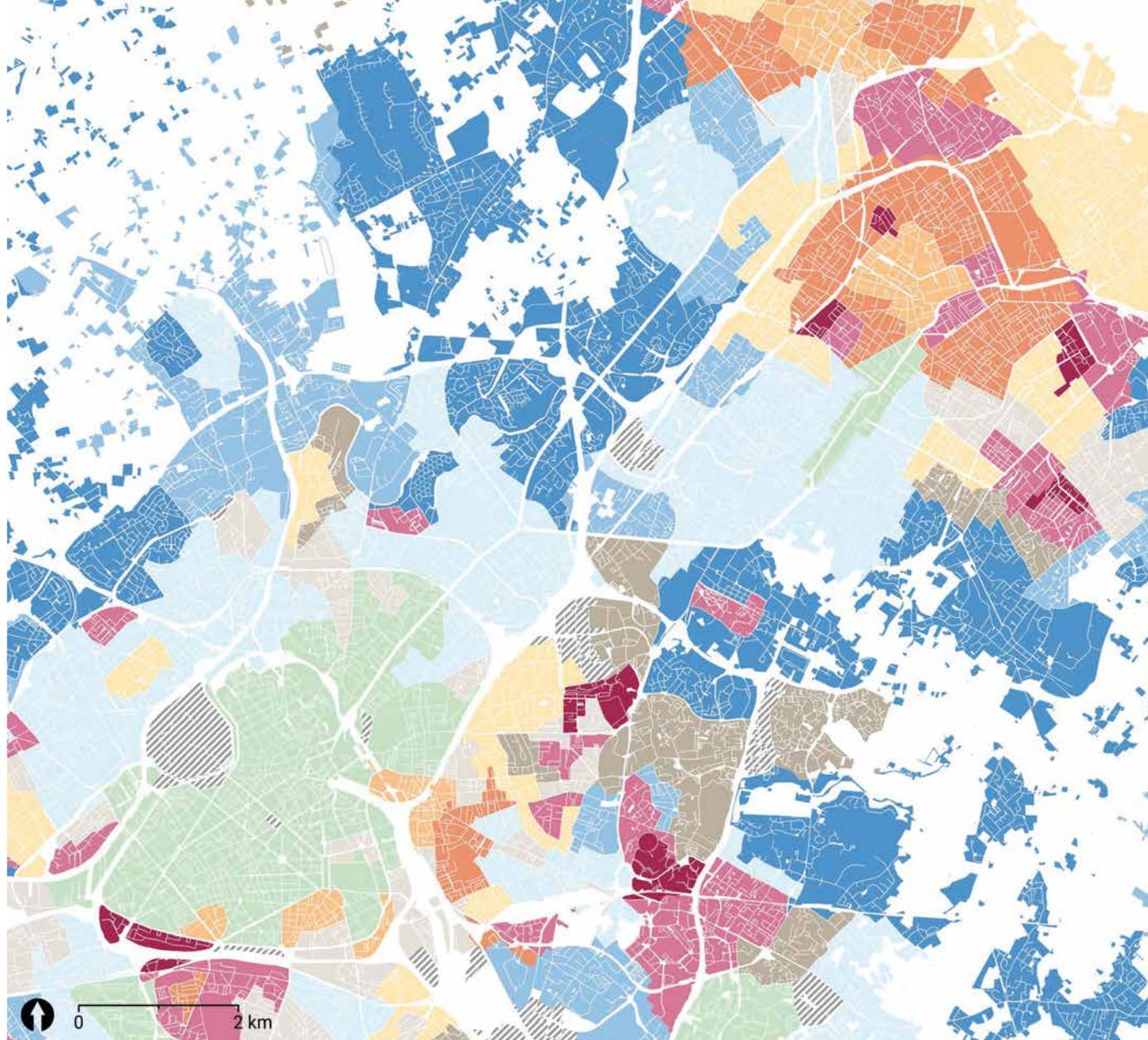
9 Les Portraits de Communes, une vision — en plusieurs dimensions des communes

Outil d'aide à la décision développé par l'Agence, les Portraits de Communes fournissent une analyse détaillée de la démographie, du parc de logements, de l'économie, des effectifs scolaires, de la consommation énergétique ou encore de l'occupation du sol des 133 communes du SCOT de Lille Métropole.

Ils se sont enrichis en 2023 par des indicateurs sur la qualité de l'air, incluant la concentration de polluants tels que le dioxyde d'azote, les particules fines PM2.5 ; identifiés dans la carte stratégique de l'air en lien avec Atmo Hauts-de-France et la Direction Transition Énergie Climat (DTEC). Ils ont également été complétés par des indicateurs de l'Atlas de la Biodiversité Communale, en lien avec la Direction Nature, Agriculture et Environnement (DNAE) de la MEL.

Accessibles sur le site de l'Agence, ces portraits permettent aux acteurs locaux de mieux comprendre les enjeux environnementaux et socio-économiques de leur commune, afin de prendre des décisions éclairées pour améliorer la qualité de vie des citoyens.





10 Les nouvelles représentations de la donnée



À NOTER

Pour consulter sur notre site internet les Portraits de Communes, scannez le QR code ci-dessous :



Les principales missions de l'Agence sont : observer, sensibiliser, aider à la décision, animer et se projeter. Toutes ces missions nécessitent l'usage de socles de données dont le panel ne cesse de se diversifier au fil des années. La géomatique, la statistique et la cartographie sont les trois piliers garantissant la qualité et la fiabilité des traitements de ces données et donc l'efficacité des travaux de l'Agence.

En 2023, quasiment tous les projets et actions ont fait appel à ces piliers. Citons par exemple les Portraits de Communes, dont la vocation repose sur un recours réfléchi et expert à la statistique et à la cartographie. La collection des *Mémos*, les observations foncières, économiques, environnementales, démographiques sont également issues en grande partie de travaux en amont liés au traitement des données et leur visualisation.

Enfin, un groupe de travail « Données » réunissant les 8 agences des Hauts-de-France offre désormais un lieu d'échanges et de mutualisation dans un contexte de transition numérique très rapide.



© Vivien Wauthier / Unsplash

3

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT

En tant qu'outil technique et d'animation du Syndicat mixte du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de Lille Métropole, l'Agence prépare et anime les instances du SCOT (conseils syndicaux, bureaux et commissions). Elle réalise et poursuit ses travaux thématiques sur des sujets tels que la sobriété foncière et la densité, la communication sur le bilan du SCOT et mène par ailleurs la démarche « Territoires de projets », avec un focus sur la Deûle partagée et le territoire Sud des Champs captants. L'Agence apporte des réflexions stratégiques et spatialisées à l'échelle infra-métropolitaine et développe une connaissance fine des tissus et dynamiques urbaines, ainsi que des problématiques environnementales.



LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LILLE MÉTROPOLE

Fort d'une analyse positive des résultats d'application du schéma, à travers son bilan réalisé en 2022 et de son maintien en vigueur, le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de Lille Métropole, adopté en février 2017, porte des orientations en matière d'aménagement et d'urbanisme à l'horizon 2035, tout en anticipant ses perspectives d'évolution. Ces dernières conjuguent à la fois les aspirations citoyennes au « bien-être territorial » et le profond changement en matière d'aménagement que prescrit l'objectif national du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) d'ici 2050.

Ainsi, en 2023, l'Agence, outil technique du Syndicat mixte, a centré son action autour d'un dispositif favorisant **l'appropriation du schéma et de ses enjeux futurs par un large public** (collectivités – intercommunalités, communes, chambres consulaires ; acteurs fonciers ; territoires limitrophes...) et de **sa mise en œuvre par des approfondissements thématiques** (sobriété foncière, densité...) et territorialisés au travers la démarche des territoires de projets Deûle partagée et Sud, notamment.

L'appropriation du schéma et de ses enjeux futurs

En complémentarité de la préparation et rédaction des avis et de l'animation des instances pour adopter 16 délibérations dont celle portant sur le projet de PLU3 arrêté par la Métropole Européenne de Lille (en 2023, il s'est tenu 3 comités, 2 bureaux et 3 commissions partenariales des champs captants au Sud de Lille), l'Agence a ainsi :

- suivi pour le Syndicat mixte du SCOT **les grandes étapes d'élaboration des documents d'aménagement et d'urbanisme en cours** : PLU et PLUi de la Pévèle Carembault, PLU3 de la MEL, SCOT voisins dont ceux de l'Artois, de Lens-Liévin-Hénin-Carvin et du Valenciennois (élaborations/révisions) ainsi que la révision de la Charte du PNR Scarpe-Escout, soit une participation à une dizaine de réunions ;
- organisé **des rencontres thématiques** comme celles organisées le 9 novembre sur « La densité : de la ville au salon » ;
- produit et diffusé **des documents synthétiques** : « Mémo Agriculture Alimentation » ; « Portrait de territoire de projets champs captants » ; « Densité (s) pour une ville durable... ».

Le bilan du SCOT adopté en novembre 2022 a également été l'occasion de remettre à niveau en 2023 l'ensemble des contenus et informations du site internet du Syndicat mixte du SCOT. Les actualités liées à la vie du Syndicat mixte, ou encore la mise en ligne des documents synthétiques tels que ceux cités en amont y figurent. Plus particulièrement **le bilan du SCOT a fait l'objet d'un traitement spécifique afin de rendre son contenu accessible à destination du grand public**. 7 storymaps thématiques ont été développées pour exposer de façon pédagogique les grands messages du bilan, et une vidéo animée a été mise en ligne afin d'exposer en 2 minutes les nouvelles perspectives mises en lumière pour l'aménagement de demain.



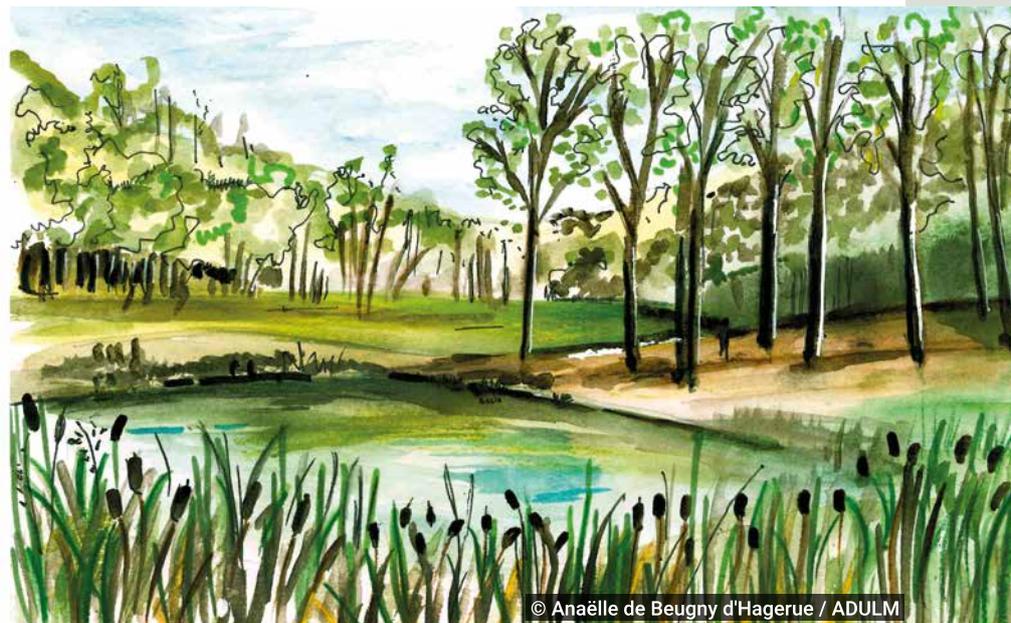


Séminaire sur la sobriété foncière – FEDE SCOT / CEREMA / ADULM © ADULM

La mise en œuvre et les approfondissements thématiques

Pour le Syndicat mixte, l'Agence a continué de **porter des dispositifs destinés à faire vivre la vision stratégique définie dans le SCOT**, notamment en poursuivant les démarches thématiques comme la protection des champs captants et les dispositifs spatialisés via les territoires de projets, secteurs d'enjeux métropolitains identifiés au-delà des périmètres administratifs (cf. partie Atelier Deûle urbaine, Densité et Territoire Sud).

Parallèlement, au regard de l'impact potentiel des évolutions juridiques et réglementaires de la Loi « Climat et Résilience » du 22 août 2021 (loi du 20 juillet 2023 visant à accompagner les élus sur la mise en œuvre du ZAN entre autres) et du projet de modification du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) se dessinant notamment sur le volet de territorialisation des objectifs de gestion économe de l'espace, l'Agence a poursuivi les réflexions collectives de 2022 (contribution issue des conférences des SCOT des Hauts-de-France) sur **la cohérence de l'aménagement à l'échelle régionale**, en veillant à la prise en compte du rôle spécifique du territoire métropolitain (métropole européenne, transfrontalière et capitale régionale) dans le futur SRADDET modifié.



© Anaëlle de Beugny d'Hagerue / ADULM

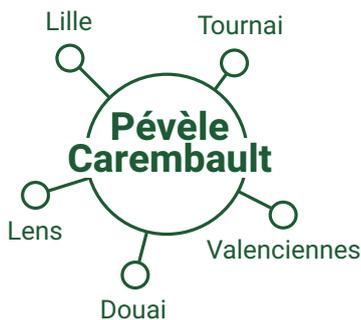
« 7 storymaps thématiques ont été développées pour exposer de façon pédagogique les grands messages du bilan. »



LES DÉFIS D'UNE PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE EN PÉVÈLE CAREMBAULT

Dans le cadre de son partenariat avec la Pévèle Carembault depuis 2018, l'Agence est sollicitée pour son expertise en urbanisme réglementaire et en animation territoriale dans l'élaboration du 1^{er} Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'intercommunalité, lancé fin 2021.

1 campagne entourée de 5 agglomérations



« Habitants, à vous de jouer ! »

Dans la lignée des ateliers de concertation des élus organisés en 2022, l'année 2023 a débuté par son ouverture au débat public. L'Agence a été mobilisée pour imaginer et animer des réunions publiques aux formats innovants et à destination des habitants de Pévèle Carembault, où trois grands objectifs étaient poursuivis :

- faire connaître le PLUi et sensibiliser au rôle-clé qu'il peut porter dans l'organisation du territoire et dans la vie quotidienne de ses habitants ;
- partager les évolutions récentes du territoire, notamment en matière de socio-démographie, de mobilités ou encore d'environnement, en s'appuyant sur le diagnostic multithématique réalisé par l'Agence ;
- récolter les regards et idées des pévélois sur ces thématiques et sur la planification à venir de leur territoire.

Pour ce faire, chaque réunion a été dédiée à l'approfondissement d'une thématique (Mobilités, Développement Économique, Habitat, Environnement et Patrimoine), où les habitants étaient invités à s'exprimer dans des ateliers participatifs et ludiques en petits groupes. **Sur l'environnement par exemple, un jeu de mise en situation dans la peau d'un hérisson** traversant la ville permettait d'aborder l'enjeu des continuités écologiques et des outils et règles à mobiliser dans le PLUi pour protéger la petite faune et la biodiversité. Autre exemple **pour la thématique habitat : un jeu de rôle où chaque groupe endossait le profil d'un ménage** (jeune famille emménageant sur le territoire, couple de retraités, famille monoparentale...) pour se projeter dans les différents besoins en logements existants et en développement sur le territoire.

Au total, **cinq réunions publiques ont été tenues**, une dans chaque territoire de proximité de l'intercommunalité, afin de permettre au plus grand nombre d'y participer. Le public a de fait été au rendez-vous, avec environ 50 personnes par réunion, soit 250 personnes sur la semaine. De ces échanges sont ressortis plusieurs « principes et leviers d'actions » pour guider l'action intercommunale et nourrir le contenu du PLUi.





CHIFFRES CLEFS CCPC

97 129

habitants en 2020 soit 7,6% de la population du SCOT / +9,6% par rapport à 2008 / +0,77% par an dont 0,40% dû au solde migratoire

Un PLUi placé sous le signe de la densification et de la sobriété foncière

L'année 2023 a également été marquée par **la poursuite de la concertation des élus, plus spécifiquement sur la thématique foncière**. En écho à l'objectif de « Zéro Artificialisation Nette » et aux attendus du SCOT et du Code de l'Urbanisme en matière de densification, 38 « ateliers fonciers » (un par commune) ont été organisés afin d'affiner la connaissance des capacités et leviers « d'intensification de la ville » (gisements densifiables et mutables, vacance et friches).

En complément et conformément à la loi Climat & Résilience, **un inventaire des zones d'activités économiques (IZAE) a également été réalisé**. Au-delà d'être un outil d'observation et de suivi auprès des propriétaires et occupants des unités foncières, celui-ci a permis d'établir un état des lieux de la vacance et de parcelles densifiables, levier d'action essentiel pour une utilisation rationnelle du foncier.

Couplé à la production de cartographies de l'évolution de l'occupation des sols entre 2005 et 2022, et de portraits statistiques sur chaque commune, ce travail a enfin permis aux élus de bénéficier d'un état des lieux de l'évolution de leur commune sur la dernière décennie, et ainsi de mieux se projeter dans leur futur projet communal.

Toutes ces formes de concertation, qui viennent asseoir ou confirmer un état des lieux et des enjeux, sont ainsi les premiers vecteurs d'aide à la décision sur les choix d'aménagement utiles au territoire d'ici 2035, prospective indispensable à la tenue du débat sur le projet d'aménagement et de développement durable.



- **2014 :**
Création de la Communauté de Communes
- **2017 :**
Projet de territoire à horizon 2026 (actualisé en 2021)
- **9 mars 2020 :**
Adoption du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)
- **7 décembre 2020 :**
Adoption du schéma cyclable
- **13 décembre 2021 :**
Délibération prescrivant l'élaboration du PLUi

67%

de surfaces agricoles
(21 000 hectares)

80

km de cours d'eau

150

km d'aménagements cyclables

7 500

entreprises
46 000 actifs / 23 000 emplois
5 000 emplois générés
par l'agriculture



TERRITOIRE DE PROJETS DEÛLE PARTAGÉE : ATELIER TERRITORIAL DEÛLE URBAINE SUD

Engagée depuis 2021, la réflexion sur le territoire de la Deûle s'est focalisée en 2023 sur un secteur-clé : la Deûle urbaine Sud. Un cycle d'ateliers a permis de faire émerger collectivement des ambitions stratégiques pour son développement à horizon 2050.



Une démarche partenariale pour répondre aux enjeux écologique, économique et de cadre de vie

La partie sud de la Deûle urbaine représente un espace-clé pour la transition écologique et environnementale, la place des activités économiques en bord à voie d'eau et leur cohabitation avec les différents usages, en place et à venir. De nombreux projets sont actuellement en cours dans ce secteur, qu'ils soient urbains, économiques, paysagers et infrastructurels. Néanmoins, celui-ci reste encore à révéler au regard de ces dynamiques mais également des potentiels et enjeux métropolitains qu'il recèle.

L'Agence a ainsi mené durant l'année 2023 une démarche partenariale autour de cet espace à enjeux, situé au croisement des villes de Lille, Lomme, Loos et Sequedin. Une série d'ateliers

thématiques et techniques et un temps de restitution, en présence des élus, ont été organisés avec ces quatre communes, la Métropole Européenne de Lille, la DDTM, les Voies Navigables de France et Ports de Lille.

« Ville productive », « Reconquête écologique », « Reconnexion à l'eau », les entrées thématiques de ces temps de dialogue et de co-construction ont permis de dresser un état des lieux partagé et de faire émerger une vision intégrée des perspectives de développement pour ce territoire. Elle se matérialise aujourd'hui dans des ambitions stratégiques et des principes, qui cherchent à articuler les dynamiques urbaines à l'œuvre sur ce secteur.

Des cahiers de synthèse réalisés suite aux ateliers donnent à voir les éléments partagés et produits ainsi que le mode opératoire et les outils employés. Ces deux aspects concourent à la mise en récit du territoire.



Visite In Situ

ATELIER #01

Janv. 2023



Ville productive

ATELIER #02

Fév. 2023



Reconquête écologique

ATELIER #03

Mars 2023



Reconnexion à l'eau

ATELIER #04

Avril 2023



Séance de synthèse

ATELIER #05

Septembre 2023



Au-delà des résultats « concrets » (analyse de données, production de cartographies...), l'Atelier Deûle urbaine Sud a constitué un cadre propice à la compréhension mutuelle des acteurs et de leurs enjeux respectifs, favorisant la pérennité de la dynamique partenariale initiée. Cette démarche a fait émerger des idées que chaque acteur pourra intégrer dans son domaine d'action et de compétences.

- d'une **présentation de stratégies, de projets et des intentions de projets, par les structures participantes** ;
- de la **co-production de scénarii prospectifs** et contrastés à horizon 2050, permettant de faire émerger des futurs possibles du secteur. Deux règles : se projeter sur le long terme et dépasser sa « posture » habituelle, grâce à des jeux de rôle.

Un cycle d'ateliers, une réflexion itérative et transversale

Chacun de ce temps de dialogue et de co-construction est constitué :

- d'une **présentation d'éléments de diagnostic** réalisés par l'Agence, au regard des caractéristiques du secteur et de son positionnement à l'échelle métropolitaine ;
- d'un **travail collectif** permettant de s'approprier et d'affiner ces éléments de diagnostic en s'appuyant sur les compétences et expertises de chacun ;

L'Agence accompagne la Métropole Européenne de Lille en 2024 dans la préparation et l'organisation d'un cycle d'ateliers « Demain se dessine aujourd'hui », intitulé « Communes et grand gabarit – quelle place pour la voie d'eau dans l'économie de notre territoire ? ». Ces ateliers seront l'occasion de partager l'ensemble des travaux réalisés par l'Agence, relatifs à la liaison Seine-Escaut et à l'évolution du réseau fluvial.

5

ateliers Deûle urbaine Sud dont les cahiers sont consultables ici :



LE TERRITOIRE SUD « CHAMPS CAPTANTS »

Le territoire de projet Champs captants correspond à l'aire d'alimentation des captages (AAC) de la nappe de craie au sud de Lille (AAC Grenelle prioritaire) dont le périmètre concerne 37 communes du SCOT et qui alimente pour près de 40% en eau potable le territoire.

La Commission Partenariale AAC

Afin de garantir des conditions de développement compatibles avec les objectifs de protection de la nappe de craie et d'assurer une recharge de celle-ci à la fois qualitative et quantitative, la Commission Partenariale (COMPAR) AAC, initiée en 2020, a continué ses missions au cours de l'année 2023. Ainsi, elle s'est réunie trois fois en 2023 pour rendre des avis sur des projets comme le projet arrêté de PLU3 de la MEL, des projets d'aménagement à vocation d'habitat ou d'activités et pour préparer des avis pour des projets qui nécessitent une délibération du Bureau du Syndicat mixte du SCOT.

Sur demande des services de l'État, en lien avec les services instructeurs et le comité technique AAC, un bilan quantitatif des autorisations d'urbanisme déposées au sein des 37 communes a été réalisé afin de connaître les types de projets ayant lieu sur le territoire, et s'assurer de la portée de l'action de la COMPAR. Il en est ressorti des analyses chiffrées qui permettent de comprendre les dynamiques à l'œuvre sur le territoire.

D'un point de vue de la communication sur la ressource en eau et la COMPAR, le site internet du Syndicat mixte du SCOT a été mis à jour régulièrement et une adresse email spécifique à la commission a été créée, pour une plus grande lisibilité externe et garantir un meilleur suivi des projets. Une sensibilisation des services instructeurs de la MEL et de la Communauté de communes Pévèle Carembault a été mise en place au cours de l'année.

L'étendu de l'action de la COMPAR, qui concernait d'abord 37 et aujourd'hui 40 communes, est attendue au cours des prochaines années afin d'améliorer son fonctionnement et de garantir une saisine en amont des projets.

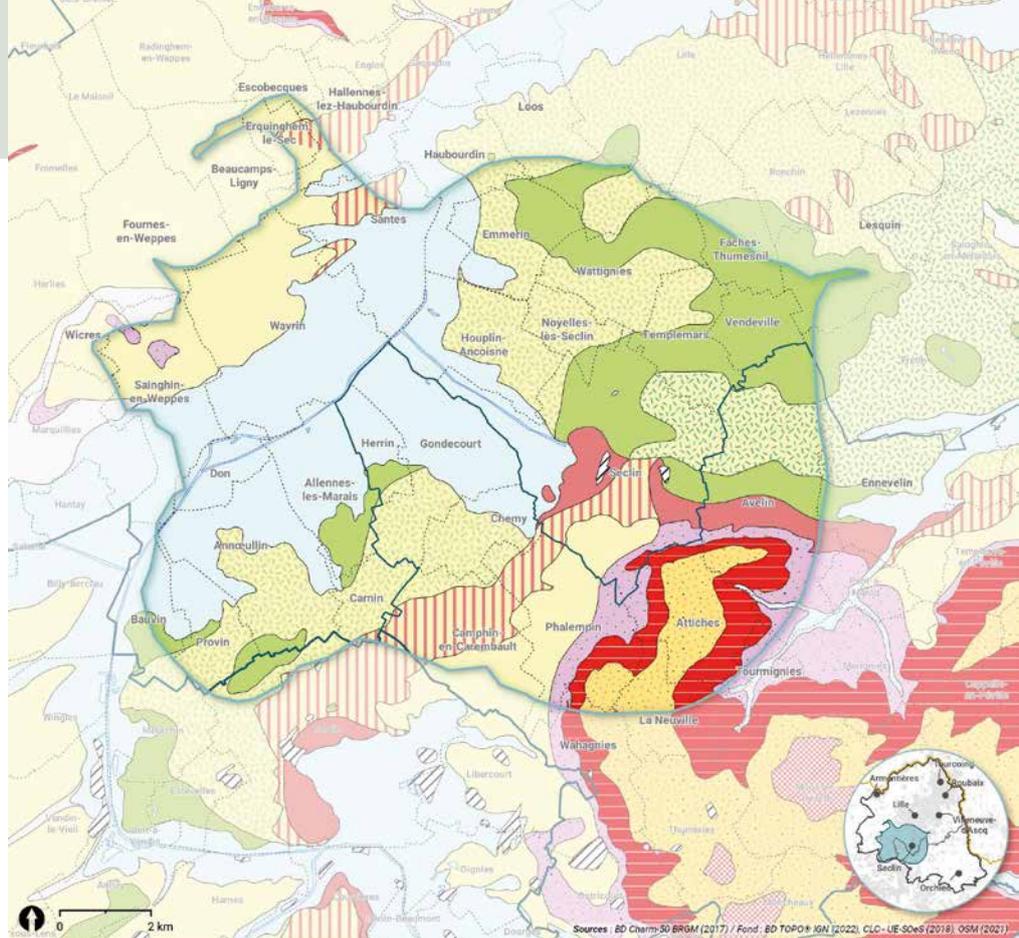
Wavrin, Gondecourt, Santes
Propriétés ADULM 2022 © Philippe
FRUTIER-Altimage-2020. Toute
publication, reproduction ou utilisation
est soumise à une autorisation
du photographe et à droits d'auteur.





Le portrait Territoire de projets Champs captants

Dans le cadre de la mise en place de portraits de territoire du SCOT, le territoire Champs captants a fait l'objet du deuxième tome. L'objectif de ce document est de caractériser le territoire à date, grâce à des indicateurs et des cartographies sur plusieurs sujets : socio-démographie, habitat, occupation du sol, trame verte et bleue, activités économiques, infrastructures de transports, etc. Au-delà des indicateurs statistiques, les enjeux du territoire ont été problématisés autour de trois axes : les champs captants comme territoire ressource, la porte d'entrée Sud de la Métropole et une gouvernance à (ré)-inventer.



Formations géologiques principales

- Terrils, crassiers et remblais indifférenciés
- Colluvions indifférenciées (limons)
- Alluvions récentes
- Limon loessique / Sables et grès d'Ostercourt, Grandglise, glauconieux et de Bracheux
- Limon loessique / Argiles et tuffeaux
- Limon+ RS / Craie blanche du Coniacien - Santonien
- Limon+ RS / Craie glauconieuse + craie phosphatée St Lezennes
- Formations sableuses tertiaires résiduelles
- Yprésien argileux - Argile des Flandres (Orchies, Roubaix)
- Sables d'Ostercourt, Grandglise, glauconieux et de Bracheux
- Argiles, argiles sableuses et tuffeaux
- Craie du Coniacien moyen à supérieur

Limites administratives

- Limite MEL / Pévèle Carembault
- Limite communale

« Habiter autrement » dans les Gardiennes de l'eau

Lors du Comité de pilotage « Gardiennes de l'eau » de la MEL du 7 juin 2023, la demande politique d'un approfondissement de l'axe 4 de la Charte des communes Gardiennes de l'eau, approuvée en 2019 a déclenché la mise en place d'une démarche portée conjointement par la MEL et l'Agence. L'objectif est d'apporter une réponse commune et une déclinaison optimale des objectifs de cet axe au sein des 29 communes gardiennes de l'eau. Pour ce faire, plusieurs pistes de travail ont été identifiées : analyse des dynamiques socio-démographiques à l'œuvre, mise en place d'un observatoire, construction d'un récit commun au territoire des gardiennes de l'Eau.

Le premier axe de travail concernant les dynamiques sociodémographiques a été activé au cours du deuxième semestre 2023. Une première réunion de lancement a été organisée le 14 novembre 2023 à Emmerin, afin de présenter la démarche et des premiers indicateurs aux 29 communes concernées, et un premier atelier de travail avec les communes intéressées s'est tenu le 19 décembre. Il a permis d'approfondir la compréhension des enjeux sociodémographiques à prendre en compte dans les choix d'aménagement et d'urbanisme des communes Gardiennes de l'eau.

CHIFFRES CLEFS

40

communes dans le territoire de projet Champs captants

29

communes gardiennes de l'eau



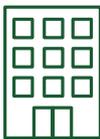
QUELLE(S) DENSITÉ(S) POUR UNE VILLE DURABLE ? LA DENSITÉ À 360°

La densité urbaine est sollicitée par les documents d'urbanisme intercommunaux (SCOT, PLUi, PLH...) et elle est devenue, avec l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050, un enjeu incontournable de la planification urbaine. Limiter l'expansion des zones urbanisées implique une logique de sobriété foncière et d'optimisation de l'existant.

5 indicateurs pour analyser la densité



Densité bâtie :
M²SHOB / S. parcelle



Densité résidentielle :
Logements/ha



Densité d'usagers :
Usagers (habitants+emplois)/ha



Coefficient d'emprise au sol :
% S. bâtie / S. parcelle



Densité végétale :
% S. végétalisée / S. parcelle

La perception négative de la densité est souvent un frein à son acceptabilité. Dans une métropole riche en diversité d'habitats et de formes urbaines, **le défi de l'optimisation foncière doit être en harmonie avec la mosaïque des territoires métropolitains.** Comment définir la densité ? Comment la distinguer des notions d'intensité, de suroccupation, ou de compacité ? Comment mesurer densité et densification ? Comment se densifie la métropole et quelles bonnes pratiques illustrent l'évolution du paysage métropolitain ? Quelles aménités peut apporter la densité ? Au-delà d'une densité acceptable, comment envisager une « densité désirable » ? Autant de questions qui guident les différents travaux et productions « Densité(s) pour une ville durable » réalisés par l'Agence depuis 2021.

L'année 2023 a permis de valoriser et de partager les travaux menés et de poser les bases de leur poursuite. Une Rencontre de l'Agence, intitulée « De la ville au salon », a été organisée le 9 novembre 2023 afin de présenter les différents travaux réalisés par l'Agence, mais également d'autres structures telles que le Cerema. Ce temps a été également l'occasion d'ouvrir le débat avec les différents « acteurs de la densité », que sont l'élu, le maître d'ouvrage, le concepteur et l'habitant, qui ont pu ainsi croiser leurs points de vue sur cette question. Une synthèse des différents travaux a été publiée et diffusée afin de refaire un tour d'horizon des différentes productions et de donner de la visibilité sur les travaux à venir pour 2024. Toutes ces productions, ainsi qu'une captation vidéo de la Rencontre sont visibles sur le site internet de l'Agence.

La métropole lilloise s'est-elle densifiée ?

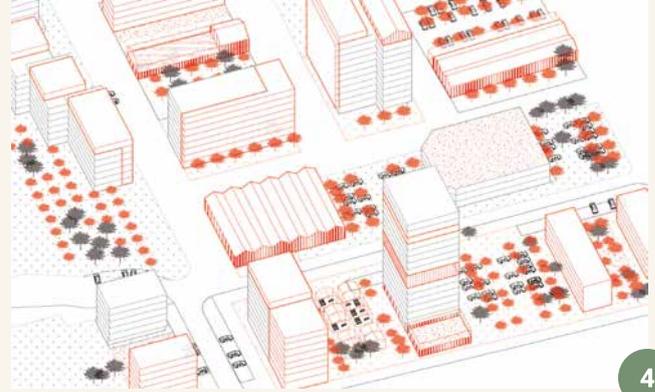
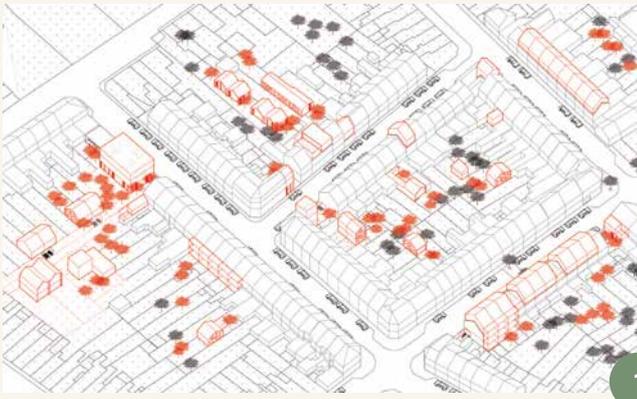
Le Cahier #1 de la Densité a permis de répondre à cette première question. À l'échelle métropolitaine, l'observation de la densification résidentielle pour la période 2008-2015¹ permet plusieurs constats :

- **la densification**, dans la tache urbaine comme en extension, s'est opérée dans la quasi-intégralité des communes, ce qui diffère des périodes précédentes ;
- **le taux de progression de la densification** est relativement homogène, et les communes les plus denses densifient donc plus que les communes les moins denses ;
- **cette densification « au fil de l'eau »** reflète la combinaison entre optimisation du foncier et intégration des opérations dans leur contexte, autrement dit à faire légèrement plus dense que le « déjà-là ».

Ce processus généralisé a permis de produire 5 700 logements/an, entre 2008 et 2015, production cependant insuffisante pour atteindre l'objectif de de 6 500 logements/an, fixé dans le SCOT.

Densité et formes urbaines dans la métropole

Le lien entre forme urbaine et densité est connu, mais comment s'exprime-t-il dans le paysage métropolitain ? Dans le Cahier #2 de la Densité, l'analyse, à l'échelle de l'îlot ou de l'opération, d'un échantillon représentatif de tissus urbains couramment présents dans la métropole explicite les caractéristiques métropolitaines en termes de densité, à partir de leurs formes urbaines.



Densification des tissus urbains : tests morphologiques dans différents tissus d'habitat. Issu de l'Atlas des tissus urbains de la métropole lilloise – Potentiel d'optimisation des tissus © ADULM

L'analyse de la densité, à partir de cinq indicateurs (densité bâtie, densité résidentielle, densité d'usagers, emprise au sol et densité végétale) donne à voir une photographie des tissus métropolitains. Ce catalogue de formes métropolitaines peut ainsi être utilisé comme un « étalonneur » afin de comparer des opérations existantes ou projetées.

Nouveaux indicateurs et échelles de densité

Pour compléter cette approche multiscalaire, un regard exhaustif et à « haute résolution », dresse une cartographie statistique des tissus urbains permettant de localiser les variations de densité des quartiers résidentiels comme des secteurs commerciaux et économiques.

Créer l'acceptabilité des espaces urbains denses, c'est aussi et d'abord offrir une qualité de vie pour les habitants. Pour produire une image « à 360° » de la densité, et comprendre ses implications sur la qualité de vie, il est nécessaire de démultiplier les indicateurs. Aux indicateurs « conventionnels » s'ajoutent des indicateurs de qualité de vie, d'activités et d'aménités environnementales qui caractérisent le contexte urbain, une piste pour participer à l'élaboration d'une ville intense, durable et de qualité remportant l'adhésion de ses habitants. Ces derniers travaux feront l'objet d'un Cahier #3 Densité et d'une diffusion courant 2024.

¹ Période de référence préalable à l'entrée en vigueur du SCOT en 2017.

CHIFFRES CLEFS

5 à 91

logements/ha :
une grande variété de densités
entre les communes du SCOT

95%

des communes
du SCOT se densifient
(contre 40% il y a 30 ans)

29

logements/ha
en 2015 en moyenne
sur le SCOT pour
28 logements/ha en 2008

280

hectares
de terres agricoles
et d'espaces naturels
préservés grâce
à la densification
des tissus d'habitat

En bref...

1 L'observation du stationnement métropolitain

De nombreuses données en lien avec le stationnement existent sur le territoire métropolitain. Ces études permettent d'élaborer ou de suivre une politique de mobilité, ou encore de construire des solutions adaptées à destination des usagers.

Depuis 2020, l'Agence et la MEL travaillent en partenariat au développement d'un observatoire du stationnement métropolitain, avec pour objectif le recensement de ces données, leur compréhension, leur mise en cohérence, et leur analyse.

Après de premiers travaux exploratoires sur l'amélioration de la connaissance de l'offre de stationnement privé, conduits avec le Cerema et publiés en 2023, un travail d'observation a été réalisé en 2023 sur une cinquantaine de parcs publics métropolitains de centre-ville ou parcs-relais.



2 Sobriété foncière — et trajectoires vers le ZAN

L'Agence a accompagné les élus du Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole sur les évolutions juridiques et réglementaires issues de la loi du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols.

Différents travaux ont également été menés sur la mesure de la consommation foncière depuis 2005 pour préparer la future évolution du SCOT en lien avec le SRADET.

Enfin, la contribution à des démarches nationales a permis d'enrichir notre expertise locale à travers un colloque universitaire proposant des regards croisés entre France, Belgique et Suisse en juin 2023, ou dans le cadre d'une réflexion autour de la sobriété foncière engagée par la Fédération nationale des SCOT, dont une délégation a été accueillie le 17 novembre 2023.



Chérenghem - Propriétés ADULM 2022 © Philippe FRUTIER-Altimage-2020. Toute publication, reproduction ou utilisation est soumise à une autorisation du photographe et à droits d'auteur.

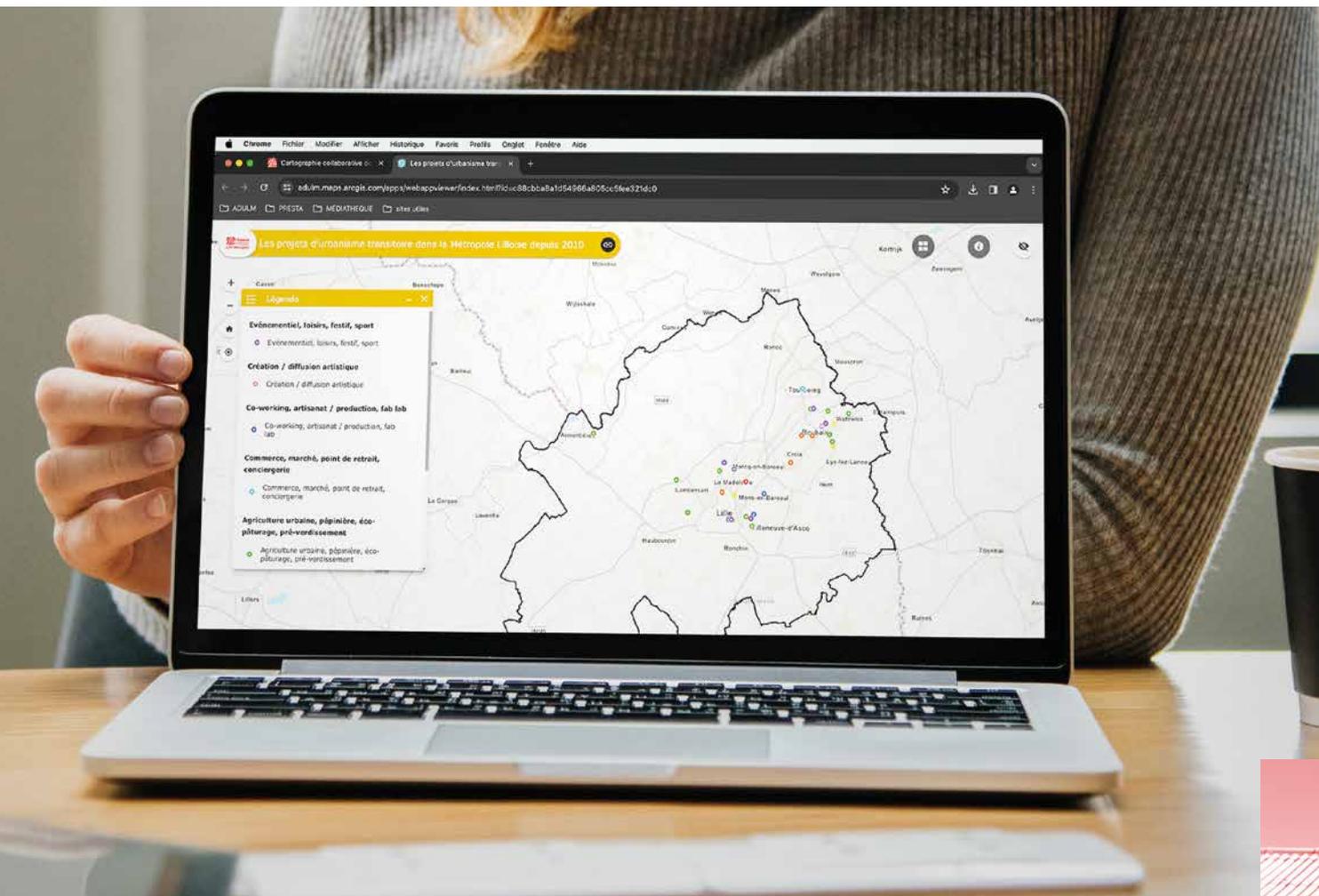
3 Nature en ville : — désimperméabilisation & formes de la nature



© Ville de Lille

L'Agence a prévu de réaliser deux études sur le thème de la nature en ville, celle-ci répondant aux enjeux d'adaptation et de lutte contre le réchauffement climatique, de gestion des eaux pluviales, du développement de la biodiversité ou encore d'amélioration du cadre de vie. Ces études ont démarré en 2023 et les résultats seront produits en 2024. Une étude sur les espaces publics linéaires questionnera leur capacité de désimperméabilisation, en vue de leur renaturation, sur le périmètre de la MEL. Certaines surlargeurs de trottoirs peuvent en effet constituer un potentiel d'évolution au sein de l'espace public qu'il convient de qualifier et de mesurer. En complément, un travail d'identification des différentes formes de la nature en ville permettra de connaître les solutions d'aménagement fondées sur la nature et leurs apports écosystémiques et participera ainsi à la « boîte à outils » pour la renaturation des espaces urbains métropolitains.

En bref...



4 L'Urbanisme transitoire : — une carte interactive et collaborative

L'Agence a poursuivi l'observation des projets issus de l'urbanisme transitoire sur le territoire métropolitain. Elle a mis en ligne en 2023 une cartographie interactive et collaborative recensant les projets et initiatives visant à réactiver des lieux vacants de façon provisoire et encadrée : tiers-lieux, jardins partagés, cuisine solidaire... Cette carte donne ainsi de la visibilité aux projets, aux lieux et aux acteurs directement impliqués. Elle permet à chacun d'y contribuer via le site internet de l'Agence et un formulaire dédié. Cet outil a été présenté lors de l'exposition « La ville tourne en rond ? » au WAAO.

Sollicitée par le Cerdd, l'Agence a contribué également à la production d'un MOOC sur ce thème. Cette formation en format vidéo sera mise en ligne au premier semestre 2024.





5 Les espaces vacants, un potentiel — de renouvellement urbain

Événement « Foncier, les tiers-lieux investissent le territoire », Bazaar St So 2023
© Claire Warembourg & Rémi Vandeweghe / la Compagnie des Tiers-Lieux

Avec la Loi Climat et Résilience, les espaces vacants constituent plus que jamais un levier stratégique du renouvellement urbain. C'est pourquoi en 2023, l'Agence a poursuivi ses travaux sur l'identification et l'analyse des espaces vacants et, en partenariat avec la MEL, a publié et partagé lors du comité technique d'avril 2023, les résultats et la synthèse de l'« État des lieux de la vacance à Roubaix » mené dans le cadre du P.P.A. du territoire de Roubaix. Elle a également partagé son regard sur ce champ et animé une table-ronde lors de la 4^{ème} édition de la Compagnie des Tiers Lieux sur le foncier et l'immobilier. Afin de consolider le socle de connaissances, elle s'est également penchée sur les conditions de remobilisation des sols pollués et a conduit en interne un benchmark sur les conditions et projets de dépollution.



6 Collecte du verre : implanter — au mieux les points d'apport volontaire

Le Schéma Directeur des Déchets Ménagers et Assimilés (2021-2030) adopté par la MEL vise une optimisation du tri à la source. La collecte du verre permet cette optimisation en s'appuyant sur un réseau de points d'apports volontaires (PAV) implantés dans l'espace public. Organisé en concertation avec les communes, le déploiement de ce réseau par la MEL prévoit, d'ici à 5 ans, l'implantation de 5 000 PAV qu'il convient de « ranger » correctement dans un espace public déjà sujet à multiples contraintes. Dans cette perspective, l'Agence a produit, à l'attention de la MEL, des éléments pour un Guide d'implantation des PAV dans l'espace public. À partir des cas les plus courants, cette production énonce les recommandations à observer pour implanter les PAV, afin d'en assurer le bon fonctionnement et la bonne insertion urbaine, garantes de l'appropriation par l'ensemble des usagers.



Santes © Samuel Amez / MEL





4

TRANSITIONS ET PROSPECTIVE

L'ambition d'anticiper les transitions écologiques et climatiques est derrière nous. Il est donc impératif d'investir la co-construction de récits partagés, source de communs durables et désirables afin de développer nos capacités à vivre ensemble et à faire face aux événements. Cette ambition renouvelée suppose des temps d'apprentissage avec toutes les parties prenantes du territoire dont les habitants afin que chacun expérimente comment développer son pouvoir d'agir dans la construction du bien commun.

POLITIQUE DE LA VILLE : UNE AGENCE ENGAGÉE AUX CÔTÉS DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Dans le cadre du Contrat de ville 2015-2020 prolongé jusque fin 2023, l'Agence est missionnée par la MEL pour réaliser l'observation des quartiers de la politique de la ville (QPV). Cette mission comprend plusieurs volets.



Évolutions sociales dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)

L'Agence a réalisé un travail d'analyse des évolutions des QPV depuis 2015 à partir de données statistiques à l'échelle des QPV et des IRIS 2000. Ce travail permet de mettre en évidence les trajectoires des quartiers, les uns par rapport aux autres et par rapport aux autres quartiers de la MEL. Il a fait l'objet d'une publication en juin 2023.

Éducation dans les QPV

L'Agence a mené un travail d'observation de la mixité sociale à l'école dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la MEL et plus globalement dans les établissements du SCOT de Lille Métropole pour mieux comprendre les fragilités et les spécificités qui caractérisent ces quartiers.

Quel est le degré de mixité sociale à l'école sur le territoire métropolitain et dans les QPV ? Quel est le rôle joué par la carte scolaire ? Quelles stratégies d'évitement sont observées ? Quel est le lien entre ségrégation sociale et réussite scolaire sur le territoire ? Ce sont l'ensemble de ces enjeux que cette étude tente d'analyser et qui ont animé les débats lors de la présentation de ces travaux en juin 2023.

Ce travail réalisé dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation nationale a fait l'objet d'une publication en juin 2023. Il comprend deux échelles d'analyse : le territoire du SCOT dans son ensemble et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Ce travail se poursuivra en 2024 dans le cadre d'un protocole de coopération avec la MEL et l'Éducation nationale afin d'assurer une observation pérenne de cette thématique.





© Gabriela Tellez / Light Motiv

Conception et animation des ateliers citoyens

Dans le cadre de la préparation de l'écriture du nouveau Contrat de ville 2024-2030, l'Agence a proposé et animé des ateliers citoyens. Ces ateliers ont fait suite aux six « ateliers vécus de quartiers » que l'Agence avait animés fin 2022 et qui avaient permis de mettre en évidence les principales thématiques sur lesquelles les partenaires du territoire identifiaient des enjeux pour les QPV.

Au printemps 2023, l'Agence a proposé, conçu et animé sept ateliers, avec l'appui des services de la MEL, du bureau d'études Extracités et de la facilitation graphique d'Elena Salazar :

- accès aux droits ;
- vivre-ensemble ;
- habitat, cadre de vie, transition écologique ;
- santé ;
- éducation, jeunesse, familles ;
- accès à l'emploi ;
- pouvoir d'agir.

Ces ateliers ont réuni 345 acteurs du territoire : institutionnels (Villes, MEL, État, Région), associatifs et habitants. Ils ont permis d'identifier les initiatives et bonnes pratiques dans les quartiers et de proposer des pistes d'action et des ressources afin d'améliorer le bien-être des habitants dans les quartiers. Ces différents ateliers ont contribué à la définition des enjeux du prochain Contrat de ville et des solidarités 2024-2030.



© Gabriela Tellez / Light Motiv

CHIFFRES CLEFS

2

études parues en juin 2023

1

synthèse sur la mixité sociale
et scolaire dans les QPV

1

rencontre de l'Agence
en juin 2023 « Éducation et
mixité sociale dans les QPV »

7

ateliers citoyens

345

participants
aux 7 ateliers citoyens

CONSTRUIRE ENSEMBLE DE NOUVELLES BOUSSOLES POUR LES TERRITOIRES : LA DÉMARCHE BIEN-ÊTRE TERRITORIAL

À l'heure des grands bouleversements sociaux et environnementaux que l'on traverse, la démarche Bien-être territorial, lancée en 2020 et portée par l'Agence, trouve aujourd'hui une résonance particulière tant dans le contenu qu'elle propose que dans les modes de faire qu'elle développe.



Évènement bien-être territorial, 12/12/2023 © ADULM

Enrichir la démarche : poursuite des expérimentations

Après une première expérimentation dans la commune de Sailly-lez-Lannoy en 2022, **l'Agence a travaillé avec le Conseil de développement de la MEL et la commune de Lomme**. Ces expérimentations ont été structurées à travers 4 temps :

- une séance d'information/sensibilisation ;
- une première séance de co-production sur la définition partagée du bien-être territorial ;
- une deuxième séance de co-production pour affiner la définition partagée et identifier les indicateurs de mesure ;
- une séance de restitution.

Ces séances ont permis à l'Agence d'**éprouver et de stabiliser sa méthode de participation auprès des habitants et d'affiner ses supports d'animation** (promenade sensible, jeu de cartes d'indicateurs), en recueillant l'expertise d'usage d'habitants.

Sous forme d'une facilitation graphique, le référentiel présente l'ensemble des dimensions qui contribuent au bien-être territorial. Non figé, il sert de grille de lecture pour appréhender et organiser les contributions des habitants sur « ce qui compte », et pour identifier les indicateurs à retenir afin de tendre vers un outil de mesure du bien-être territorial qui fasse sens. Prenant en compte les retours des habitants et de nos différents partenaires, **une seconde version du référentiel a été publiée**.

À NOTER

Pour consulter [la storymap](#)
et [la vidéo de l'évènement](#),
scannez les QR codes ci-dessous :



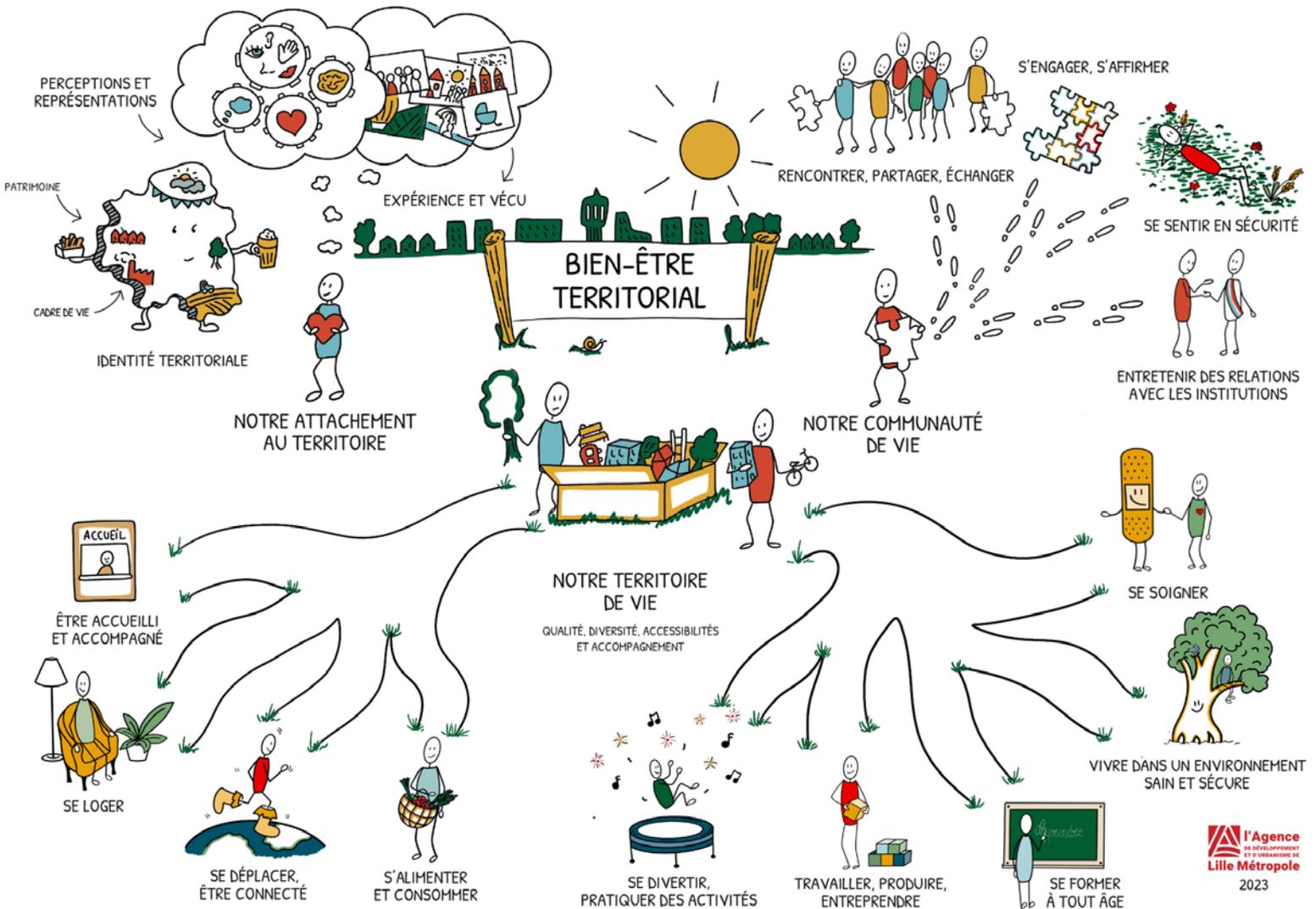
Asseoir et consolider : la recherche-action, la gouvernance et la dynamique de réseau

En 2023, l'Agence s'est dotée de moyens supplémentaires pour mener **un travail de recherche-action autour de la mesure du bien-être territorial** :

- moyens humains avec l'accueil d'une collaboratrice doctorante en économie réalisant sa thèse sur la démarche dans le cadre du dispositif CIFRE (Conventions industrielles de formation par la recherche) ;
- moyens financiers grâce à une convention avec l'Institut de la recherche de la Caisse des Dépôts, sur le volet consacré à la co-construction d'indicateurs de bien-être territorial.

De nouveaux partenaires ont rejoint la gouvernance de la démarche : le laboratoire Clersé de l'Université de Lille et le Conseil de développement au sein du groupe projet, ainsi que l'Institut de la recherche de la Caisse des dépôts.

QU'EST-CE QUI FAIT QU'ON SE SENT BIEN SUR SON TERRITOIRE ?



Dans la région mais aussi à l'échelle nationale, l'Agence contribue à entretenir **une dynamique de réseau autour des indicateurs alternatifs** :

- participation au Carrefour des indicateurs¹ ;
- module de formation autour des nouvelles mesures auprès d'étudiants du BUT Villes et Territoires Durables de l'IUT de Tourcoing² ;
- co-animation avec le CERDD d'un webinaire sur la démarche bien-être territorial, à destination du réseau des Territoires participatifs³ ;
- partage d'expérience auprès d'autres territoires : le CESER Bretagne, le Conseil du Développement Durable de la Métropole de Rouen, ou les Agences d'urbanisme qui accompagnent les collectivités dans l'élaboration de nouveaux indicateurs.

Partager et valoriser : vers une plus grande appropriation de la démarche

En 2023, la démarche a franchi une étape : de la phase d'expérimentation de la méthode à **une phase de développement et de diffusion des supports et des résultats**. L'organisation de la **rencontre de l'Agence dédiée au sujet en décembre 2023** en a été l'illustration. L'évènement a mis en lumière deux points cruciaux pour la démarche :

- **l'importance d'une réflexion sur les usages des indicateurs** : en amont des indicateurs, le référentiel de bien-être territorial peut être un puissant outil de dialogue, de changement des représentations, voire d'évaluation ;
- **la nécessité d'une articulation entre bien-être territorial et soutenabilité sociale et écologique**, afin de tendre vers « le bien-être de tous dans le respect des limites planétaires ».

¹ Créé autour du Forum international pour le bien-vivre de 2002, le Carrefour permet à des acteurs (collectivités, associations, chercheurs) de partager leur expérience autour de démarches de mesure du bien-être, du développement durable...

² De niveau bac+3, le Bachelor Universitaire de Technologie Carrières sociales parcours Villes et territoires durables prépare de futurs professionnels aux métiers du développement territorial urbain durable et de la concertation, capables de faire face aux défis de l'urbanisme de demain.

³ Le réseau des territoires participatifs rassemble des acteurs et actrices des transitions et de la participation citoyenne souhaitant échanger, s'inspirer, réinventer les modèles démocratiques classiques et imaginer des projets collectifs pour répondre aux défis climatiques et écologiques.

« IMAGINONS NOS FUTURS » LA MÉTROPOLE LILLOISE EN 2051... (SAISON #2)

Face aux événements extrêmes auxquels nous devons faire face, la complexité des enjeux peut avoir tendance à entraver notre capacité à agir et à nous projeter vers un futur. Or « Penser le futur », c'est tout l'objet de la prospective.

Un exercice prospectif exploratoire

À travers la démarche « Imaginons nos futurs », l'Agence a souhaité convoquer la science-fiction dans un exercice prospectif pour imaginer face à l'urgence climatique et environnementale, des futurs possibles pour la métropole lilloise. À la fois outil d'appréhension du territoire et d'appropriation des enjeux de transition, cette expérimentation vise à tester comment une représentation des futurs questionne à la fois ce qui arrive aujourd'hui, ce qui se profile pour demain, et surtout ce que nous souhaiterions qu'il adienne à l'avenir. Dans la continuité des précédents travaux, la mise en récit de situations spécifiques et caractéristiques de la métropole, avec l'artiste-architecte Philippe Paoli, a été complétée de deux nouvelles fictions donnant lieu à la réalisation de deux nouveaux podcasts.

La zone commerciale

Grand tènement périurbain monofonctionnel, le modèle de la zone commerciale est interrogé face aux évolutions de nos modes de vie et de nos modèles de développement. Qu'il s'agisse de foncier, de cadre de vie ou d'écologie, les enjeux liés au devenir de ces aménagements sont multiples, d'autant plus dans un objectif de sobriété foncière.

Ainsi, la zone commerciale de Roncq, complexe commercial historique de plus de 50 ans, situé à proximité de Neuville-en-Ferrain, Tourcoing et de la frontière, est le lieu idéal pour questionner les évolutions passées, actuelles et futures. En s'appuyant sur des tendances observées, comme les changements dans la grande distribution, l'essor du numérique, mais également des signaux faibles, telles l'économie de la seconde-main et l'émergence des loisirs dans ces complexes, la fiction explore plusieurs pistes de transformation. Parmi celles-ci on retrouve la diversification des modes de production et de consommation, l'intégration du recyclage et de la production d'énergie dans les développements, induits ici par la proximité du centre de tri et de l'autoroute de la chaleur. Au-delà des nouveaux modes de consommation, c'est tout un écosystème qui est repensé à travers le prisme de l'économie circulaire et de l'écologie industrielle.





L'hypercentre, Lille 2051 © ADULM - Philippe Paoli - Imaginons nos futurs, saison 2

CHIFFRES CLEFS IMAGINONS NOS FUTURS

PROSPECTIVE & SCIENCE-FICTION

5 

fictions. Des récits sur des situations urbaines représentatives de la métropole et significatives en termes d'enjeux pour le territoire :

Le Village / La Frange urbaine / L'Eau & le Canal / La Zone commerciale / L'hypercentre.

La centralité historique

Les centralités d'agglomération concentrent les différentes fonctions de la ville, et jouent un rôle structurant en participant au rayonnement métropolitain, voire régional. Parce que les enjeux y sont variés, l'hypercentre de Lille est le « laboratoire » idéal pour tester sur un territoire restreint les multiples défis et transformations auxquels sont confrontés les villes. La Grand'Place, lieu emblématique métropolitain, permet ainsi d'interroger simultanément l'évolution du tissu patrimonial dense et ancien, le rôle de vitrine commerciale et touristique, les usages des espaces publics et leur rôle dans l'adaptation au changement climatique.

En s'appuyant sur les aspirations sociétales (apaisement, partage, nature...) et la métamorphose des espaces publics à l'œuvre, la fiction croise les enjeux de préservation du patrimoine et de la place de la nature en ville, suggérée ici par l'empreinte historique de l'eau. La stratégie de renaturation questionne ici les espaces vacants, sous-exploités ou voués à muter et permet de tester comment ces potentiels peuvent répondre aux différents besoins : ceux actuels en logements comme ceux émergents telle que la logistique urbaine, pour repenser autrement la transformation d'un centre-ville, apaisé et habité.

Ouvrir le champ des possibles

Un ouvrage rassemblant l'ensemble des productions liées à ce projet a été réalisé durant l'année 2023 et sera diffusé début 2024. Les 5 fictions illustrées relatives aux 5 situations urbaines, mais également les travaux d'investigation préparatoires y sont regroupés. Il complète ainsi la mise en ligne des podscats disponibles sur le site internet de l'Agence et vient clôturer deux saisons d'explorations narratives. Une Rencontre sera ensuite organisée pour présenter ces deux dernières fictions mais également croiser les approches, afin d'identifier les alternatives possibles à nos modèles d'aménagement actuels.



1 

contexte : 2051, les transitions face au réchauffement climatique et ses conséquences.

1 

fil rouge : le sol, comme support de développement, mais également comme ressource fondamentale à l'avenir.

1 

rupture. La Z.A.B, pour Zéro Artificialisation Brute, qui impliquerait de ne plus artificialiser, de ne pas compenser et de favoriser la désimperméabilisation des sols.



« Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets a été rendu obligatoire à l'échelle nationale et ce, pour l'ensemble des producteurs de déchets. »



LES BIODÉCHETS : UNE RESSOURCE POUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN ?

Afin d'anticiper au mieux les enjeux liés à la valorisation des biodéchets, et dans une optique de développement de l'économie circulaire, l'Agence a mené en 2023 un travail d'analyse et de quantification des différents gisements des biodéchets du territoire du SCOT de Lille Métropole, dans le cadre d'un nouveau partenariat avec GRDF.

Les biodéchets : une source potentielle d'énergie

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets¹ a été rendu obligatoire à l'échelle nationale et ce, pour l'ensemble des producteurs de déchets. Si ce tri constitue un prérequis nécessaire à une meilleure gestion de nos déchets afin d'en **limiter l'impact environnemental**, il ne s'agit que d'une première étape du parcours global de ces biodéchets.

Ces derniers, lorsqu'ils sont traités, disposent d'une réelle valeur que ce soit en retournant à la terre via un processus de compostage ou bien en produisant de l'énergie en étant méthanisés.

En effet, la méthanisation est une technologie basée sur la dégradation de la matière organique, en conditions contrôlées et en l'absence d'oxygène, soit en milieu anaérobie. Cette dégradation génère à la fois de l'énergie renouvelable (biogaz) et un résidu pouvant servir de fertilisant des sols et des cultures (digestat).

Dans ce contexte environnemental de réduction des déchets et de **production d'une énergie plus verte et plus locale**, la méthanisation des biodéchets est très rapidement apparue comme une solution de valorisation à explorer pour les biodéchets du territoire.

Vers une estimation du potentiel énergétique des biodéchets sur la métropole lilloise

À travers ce **partenariat avec GRDF**, l'Agence s'est intéressée aux producteurs de biodéchets et à la nature de ceux-ci, en fonction de l'activité dont ils émanent. En s'appuyant sur une méthodologie de l'Ademe, rédigée en 2013, des estimations de gisements potentiels de substrats utilisables en méthanisation ont pu être réalisées. Celles-ci se sont concentrées sur les secteurs suivants :

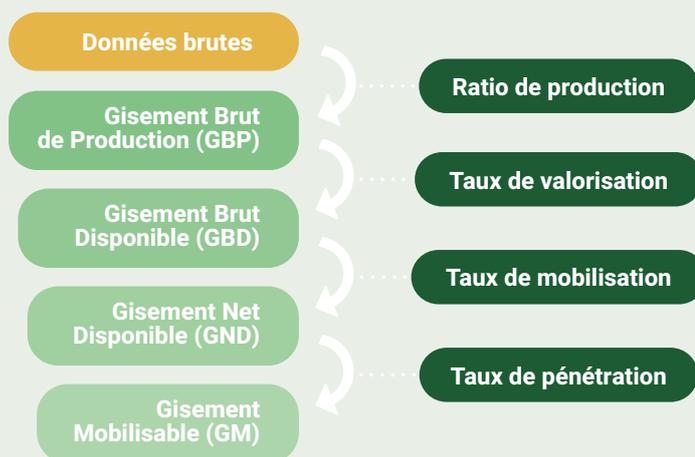
- l'agriculture (prenant en compte les effluents d'élevage, résidus de cultures, cultures intermédiaires à vocation énergétique) ;
- les industries agro-alimentaires (et leurs volumes de production) ;
- la restauration ;
- les grandes et moyennes surfaces alimentaires ;
- ainsi que les ménages.

L'application de différents ratios, déterminés par les données structurelles du domaine d'activité, a permis d'estimer successivement des gisements bruts de production, puis des gisements bruts disponibles permettant de déterminer des gisements nets disponibles pour enfin connaître les gisements mobilisables dans un contexte de valorisation des biodéchets via la méthanisation.



Visite unité de méthanisation à Monchecourt © ADJLM

Du biodéchet au biogaz : comment estimer le potentiel de production ?



Note de lecture : les ratios utilisés sont ceux déterminés par l'Ademe pour le département du Nord.

Cette démarche a permis d'estimer des volumes de biodéchets produits sur le territoire du SCOT Lille par secteur d'activités, qui ont ensuite été convertis en potentiel énergétique.

Une meilleure connaissance de l'écosystème de valorisation des biodéchets

Les estimations produites, reposant sur des ratios théoriques, peuvent apparaître sensibles. C'est pourquoi l'Agence a complété son analyse par un second travail davantage qualitatif, afin de mieux comprendre l'écosystème d'acteurs valorisateurs de biodéchets et de nuancer ces premiers résultats.

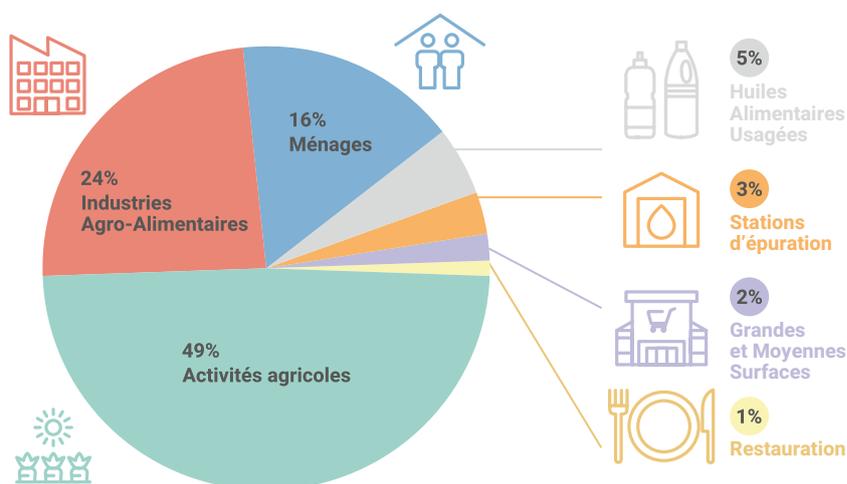
À travers des rencontres d'acteurs (entreprises de traitement des biodéchets, collecteurs, agriculteurs méthaniseurs, conseillers en chambres d'agriculture et de commerce), et des visites de sites (centres de tri, unité de méthanisation), une première cartographie des équipements nécessaires à la méthanisation des biodéchets sur le périmètre de Lille Métropole et de ses territoires voisins a pu être conçue.

Cette étude a donc permis de mettre en lumière les enjeux gravitant autour de la valorisation des biodéchets tout en démontrant que les différentes solutions de valorisation des biodéchets étaient complémentaires car reposant sur la nature des déchets organiques eux-mêmes.

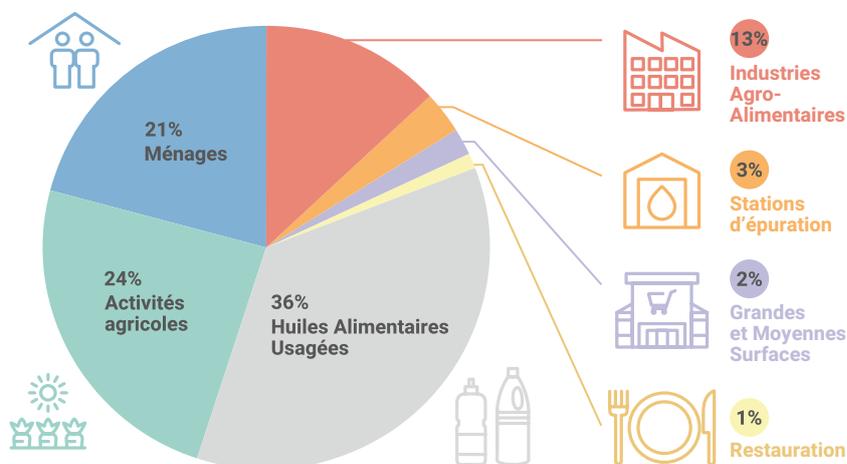
L'intégralité de ces résultats sera partagée dans une étude et un poster à paraître en avril 2024 et valorisée lors d'un événement en 2024 en partenariat avec GRDF. Plus largement, ce travail constitue une première pierre aux réflexions de l'Agence sur les enjeux de la transition énergétique pour la métropole lilloise qui ont été partagés dans le numéro de l'Aperçu d'octobre 2023.

¹ On définit les biodéchets comme étant des déchets alimentaires ou bien des déchets verts provenant de parcs ou de jardins.

Répartition du volume de biodéchets par type de gisement



Répartition du potentiel énergétique par type de gisement



Source : ADULM septembre 2023



En bref...



1 Santé environnementale

Depuis 2019, l'Agence accompagne les politiques publiques liées aux enjeux de la santé environnementale. Depuis 2020, elle a accueilli une doctorante afin d'approfondir les connaissances scientifiques visant à alimenter la dynamique initiée par la MEL appelée « Construire une métropole à santé positive ». En partenariat avec l'Université de Lille et le Laboratoire de Génie Civil et Géo-Environnement, l'Agence a publié en 2023 les résultats de cette recherche sous forme d'étude intitulée « Mieux intégrer les inégalités environnementales et sociales de santé ». Une rencontre de l'Agence a été consacrée à cette thématique en novembre et a permis de croiser les regards d'experts et d'élus, et d'en élaborer les perspectives.



2 — Accompagnement du Plan Climat Air Énergie Territorial

L'Agence a poursuivi en 2023 son accompagnement de la métropole dans la réflexion et la mise en œuvre du plan climat qui vise la neutralité carbone à l'horizon 2050. Pour alimenter les actions inscrites dans le PCAET, l'Agence a actualisé son observation qu'elle porte sur les espaces perméables métropolitains en lien avec la résilience territoriale. Les portraits de commune se sont enrichis de deux thématiques nouvelles que sont l'air et la biodiversité. L'Agence a également collaboré activement au comité technique « renaturation » mis en place par la Fnau et devant aboutir à un abécédaire en 2024. Par ailleurs, l'Agence est membre du collège experts et scientifiques du Haut Conseil Métropolitain pour le Climat.

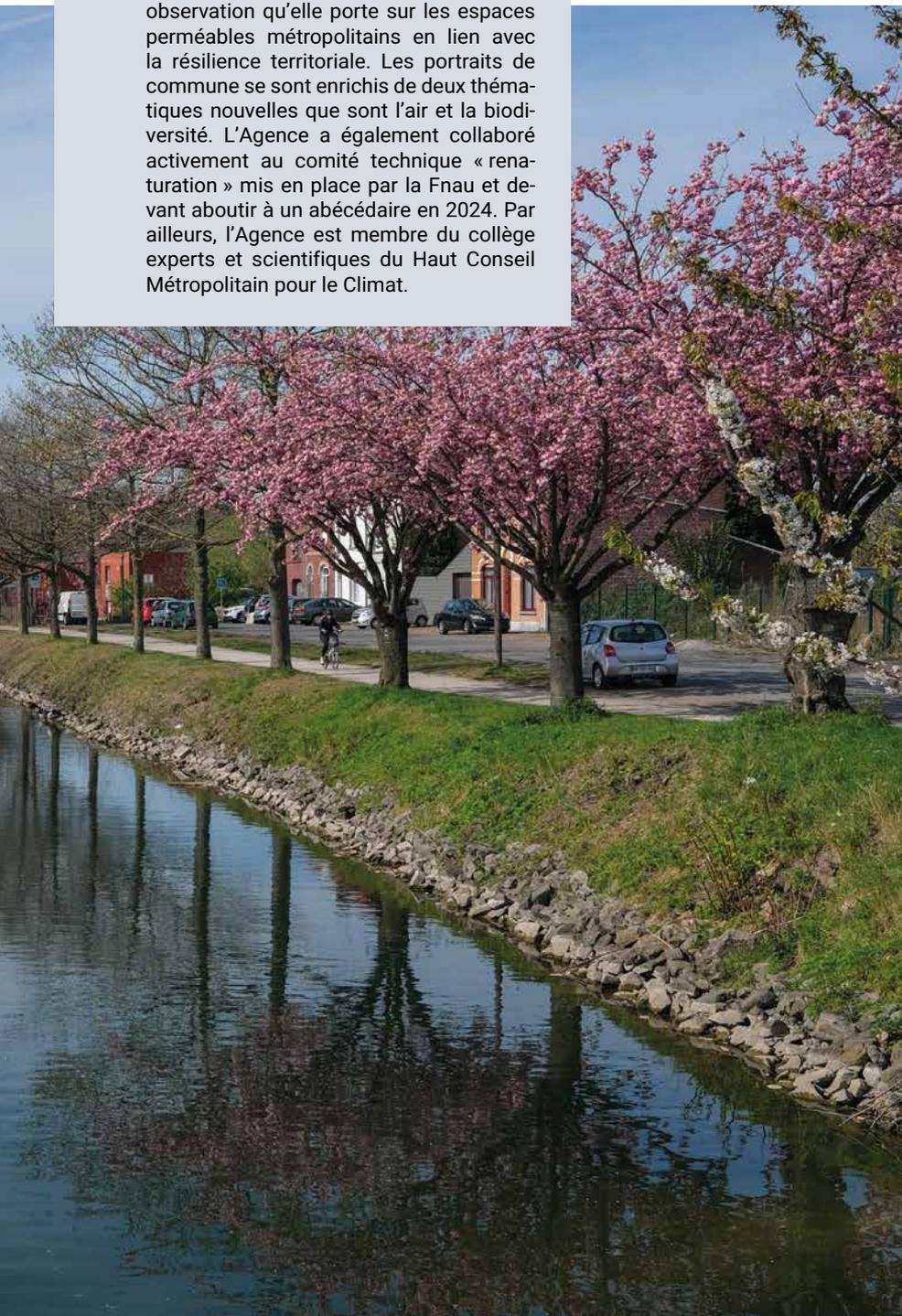


© ADULM

3 — Logement d'abord : observation sociale

Depuis 2019, l'Agence est missionnée par la Métropole Européenne de Lille et par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement pour réaliser une observation sociale dans le cadre de la mise en œuvre métropolitaine de la politique du Logement d'abord afin de mettre en évidence les besoins des personnes sans domicile ou vulnérables vis-à-vis du logement, leurs profils, leurs parcours.

En mars 2023, les Rencontres de l'Agence ont permis de restituer aux partenaires l'étude réalisée sur « Les jeunes et le Logement d'abord ». Ce travail a également fait l'objet d'une publication. En 2023 l'Agence a également contribué à l'évaluation du plan logement d'abord 2018-2022, via l'observation de l'évolution des besoins et de l'offre durant cette période. Les différents travaux seront valorisés dans une publication qui sera diffusée au 1^{er} semestre 2024.



En bref...

4 L'initiative Octave — au service du bien vieillir au sein de la MEL

Dans le cadre de la mise en œuvre du 3^{ème} PLH (Programme local de l'habitat), la MEL a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour développer de nouvelles opérations d'habitat accompagné « Octave » avec l'ambition de favoriser le bien vieillir sur l'ensemble du territoire. La MEL s'est appuyée sur l'Agence et sur la démarche partenariale qu'elle anime au sein du living lab « Initiatives Innovation & Vieillesse ». Le travail co-produit autour de la notion d'écosystème favorable au bien vieillir a permis d'alimenter l'écriture du cahier des charges de l'AMI. Par ailleurs les réflexions pour bonifier les premiers projets Octave déposés ont abouti à la mise en place d'un Comité des partenaires.

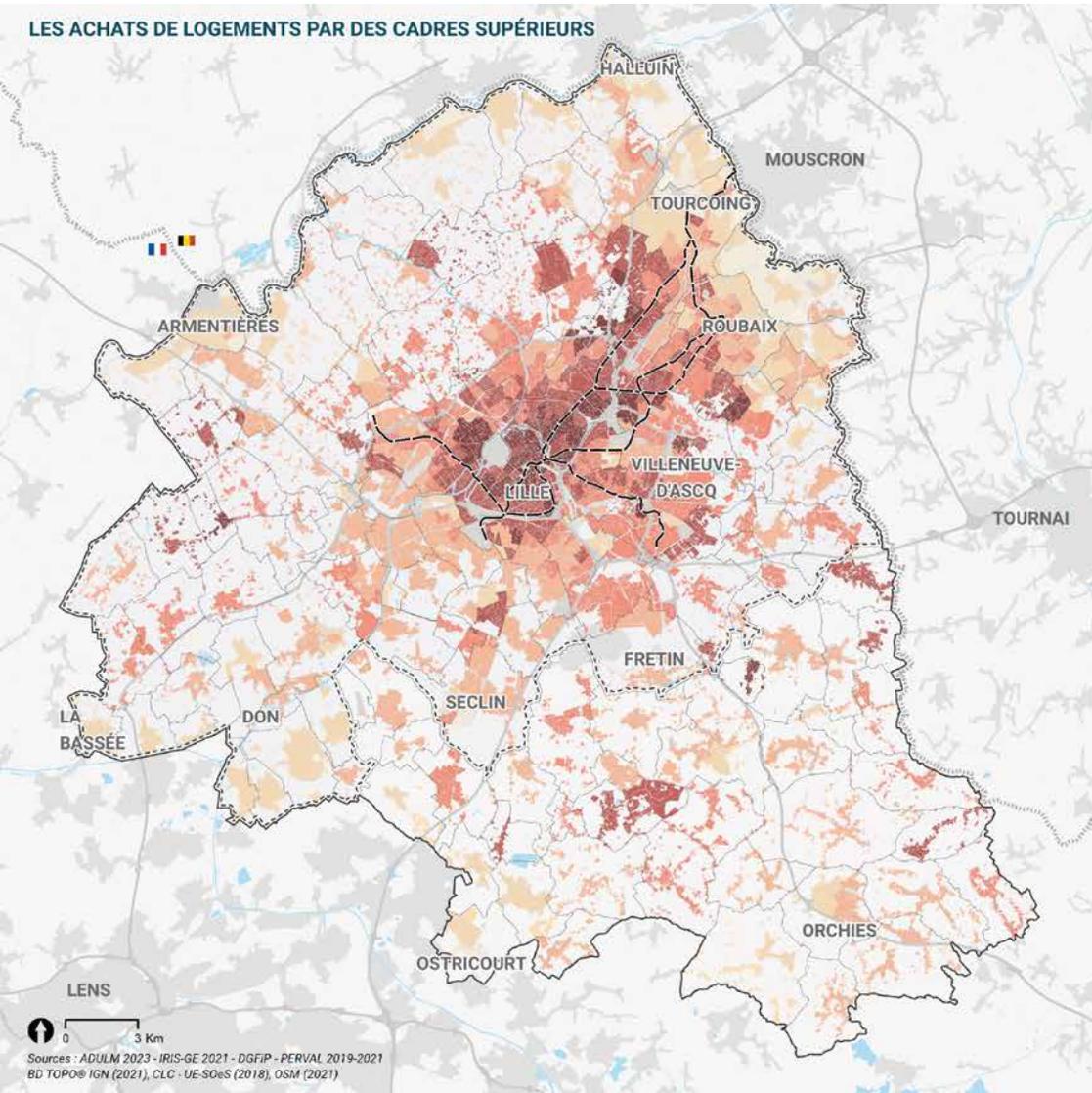
5 L'inégal accès à la propriété dans — la MEL : qui achète ? Qui vend ?

L'Agence mène des travaux d'observation sur les marchés immobiliers du logement dans la métropole lilloise. Une nouvelle série d'analyses a démarré cette année avec une étude sociologique sur le profil des acheteurs et des vendeurs. Élaborée à partir des données des notaires, et centrée sur trois variables (l'âge, la catégorie socio-professionnelle, et l'origine géographique), elle spécifie plus particulièrement les inégalités dans l'accès à la propriété.

De premiers éléments ont été partagés lors du bilan annuel de l'observatoire régional de la construction neuve (CECIM) en mars 2023. L'ensemble des travaux est synthétisé sous forme d'une storymap. Une vidéo mettant en évidence les principaux enseignements a par ailleurs été réalisée pour accompagner la diffusion de ce travail.



LES ACHATS DE LOGEMENTS PAR DES CADRES SUPÉRIEURS



Part des cadres supérieurs parmi les acquéreurs de logements entre 2019 et 2021 à l'Iris* (en pourcentage)



Champ : Biens standards. La catégorie socioprofessionnelle est seulement renseignée lorsque l'acquéreur est un particulier.

*lots Regroupés pour l'Information Statistique (Insee)



Sources : ADULM 2023 - IRIS-GE 2021 - DGFIP - PERVAL 2019-2021
BD TOPO® IGN (2021), CLC - UE-SOeS (2018), OSM (2021)



Janvier 2023

6 Nouveaux modes de faire : vers une « fresque du SCOT »

La fresque de la ville est un jeu sérieux dont les objectifs font écho aux missions de l'Agence :

- appréhender les mécanismes et les effets systémiques de la fabrique urbaine (mission d'observation pluridisciplinaire) ;
- s'adresser aux professionnels de la ville comme aux élus et citoyens (mission de porter à connaissance et rôle d'interface) ;
- sensibiliser aux enjeux de la transition écologique dans l'aménagement territorial (mission d'accompagnement et de planification des transitions).

Souhaitant développer de nouveaux modes de faire, l'Agence a ainsi entamé un travail de territorialisation de la fresque à la métropole lilloise et le SCOT. Testée lors du Forum des outils de la transition organisé par la MRES à Lille et Amiens, ce travail d'adaptation et d'appropriation se poursuit en 2024.



© ADULM





Propriétés ADULM 2022 © Philippe
FRÜTIER-Altimage-2020. Toute
publication, reproduction ou utilisation
est soumise à une autorisation
du photographe et à droits d'auteur.





5

COOPÉRATIONS

C'est dans un contexte de transitions nécessitant d'embarquer l'ensemble des parties prenantes des territoires, que l'Agence a mis l'accent sur le développement et le renforcement des coopérations territoriales.

Parce que les enjeux dépassent les limites administratives, l'Agence a à cœur de travailler avec les territoires voisins et de développer l'interterritorialité. Et parce que les enjeux impliquent une réponse systémique, à 360 degrés, l'Agence développe de nouvelles coopérations avec les acteurs du territoire, pour mobiliser toutes les expertises, qu'elles soient techniques, scientifiques ou encore liées aux usages du territoire.

TRANSFRONTALIER : DÉVELOPPER LES CONNAISSANCES ET RENFORCER LES PARTENARIATS

En 2023, l'Agence a continué à développer ses connaissances et renforcer les partenariats au travers de différents travaux à l'échelle transfrontalière, pour mieux appréhender les réalités du territoire métropolitain et alimenter les politiques de coopération territoriale.

Le transfrontalier et l'Agence

L'Agence a choisi en 2023 de poursuivre les dynamiques engagées pour mieux appréhender les réalités transfrontalières et rendre le transfrontalier visible. Elle a intensifié ses échanges en interne avec un groupe de travail et d'échanges spécifiquement dédié pour impulser un réflexe transfrontalier dans l'ensemble des thématiques qu'elle travaille. Les outils de partage de connaissances dédiés au transfrontalier : bases de données, cartographies, page internet, ont été enrichis et actualisés.

En 2023, l'Agence a également **présenté et diffusé l'étude « Vivre ensemble dans la métropole transfrontalière »**, menée en partenariat avec deux chercheurs de l'Université de Louvain-la-Neuve Thierry Eggerickx et Jean-Paul Sandersen. Ce travail réalisé dans le prolongement d'études sur le vivre ensemble et la ségrégation à l'échelle de la Métropole Européenne de Lille, menées en 2021 et 2022, propose une approche complémentaire en élargissant le périmètre à l'Eurométropole.

En parallèle de ces travaux, l'Agence a participé au groupe de réflexions initié par la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) dans l'optique de définir et de repenser les enjeux du bassin de vie transfrontalier MEL – Belgique. Ces réflexions ont été menées au sein de différentes zones transfrontalières, l'optique étant de s'accorder sur une même définition de la notion de « bassins de vie ». Deux ateliers ont réuni différents experts du sujet en septembre et décembre 2023.

Un partenariat renforcé avec l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

L'Agence a, en 2023, développé et renforcé le partenariat avec l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. Une convention de travail a été signée pour 2023 et 2024 entre les deux organisations. Celle-ci fixe les termes de cette coopération et les travaux conjoints à venir : parmi ceux-ci notamment : la poursuite de l'accompagnement des rencontres de proximité, la réalisation de fiches thématiques et d'un portrait du territoire.



Rencontres de proximité – Leers – décembre 2023 © ADULM



Les voies d'eau - La Lys - février 2024 © ADULM

Les rencontres de proximité maires-bourgmestres

Les rencontres de proximité initiées en 2018 par l'Agence, en partenariat avec l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai se sont poursuivies en 2023. Deux rencontres ont eu lieu : une en juillet en visioconférence et une en décembre en présentiel à Leers.

Ces rencontres ont pour objectif de **créer un espace de dialogue entre les élus des communes frontalières de l'Eurométropole** et de permettre aux maires et bourgmestres d'échanger sur les sujets à enjeux pour le territoire transfrontalier. L'Agence participe à ces rencontres auprès de l'Eurométropole tant dans leur préparation que leur animation et leur suivi.



© Anaëlle de Beugny d'Hagerue / ADULM

Des fiches transfrontalières thématiques sur l'eau

Pour faciliter l'échange et la connaissance au sein du bassin transfrontalier, l'Agence a produit deux fiches thématiques sur l'eau en abordant la gestion des voies d'eau d'une part et la ressource en eau d'autre part. Ces fiches, en français et en néerlandais, rappellent le contexte de réglementation européen ainsi que le cadre de coopérations entre les deux pays, retracent l'organisation territoriale en France et en Belgique sur les différentes thématiques et permettent aux communes françaises et belges d'identifier leurs interlocuteurs frontaliers selon les sujets rencontrés.

La réalisation d'un portrait de l'Eurométropole

L'Agence a travaillé en 2023 au développement du contenu du « Portrait de territoire de l'Eurométropole » en collaboration avec l'équipe de l'Agence de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. Ce document, sera publié en 2024, en français, en néerlandais et en anglais et proposera au travers de cartes, chiffres clés et photos une présentation du territoire de l'Eurométropole et de ses particularités.

CHIFFRES CLEFS

1

convention de travail pour 2 ans (2023-2024) entre l'Agence et l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

2

fiches transfrontalières : l'eau, la gestion des voies navigables et l'eau, une ressource potable

2

rencontres de proximité : 1 en visio et 1 en présentiel à Leers

2

publications : « Vivre ensemble dans la métropole transfrontalière » et le Portrait de l'Eurométropole



LE RÉSEAU URBA8, UNE INGÉNIERIE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION

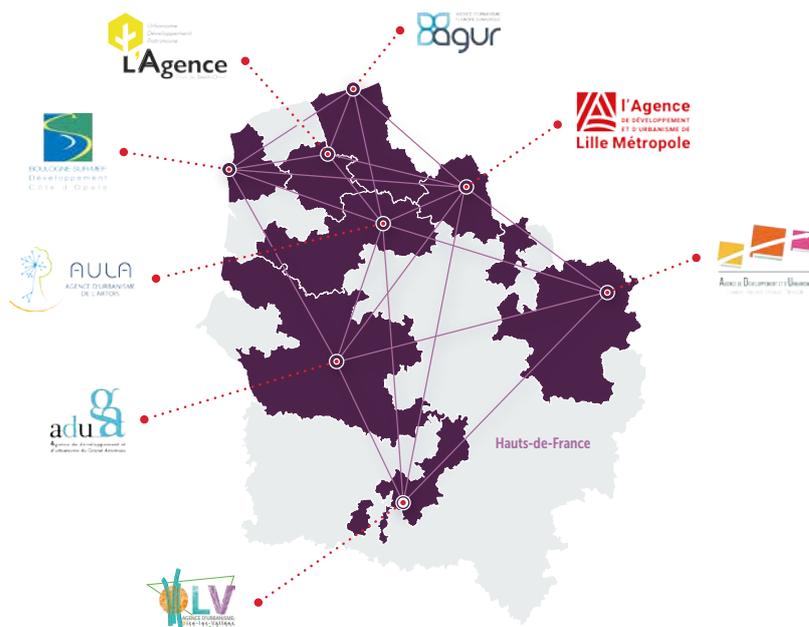
Depuis 2017, les huit agences d'urbanisme de la région Hauts-de-France ont intensifié leurs relations et coopèrent de façon régulière au sein du réseau Urba8. 2023 a vu l'approfondissement des collaborations et des mutualisations au sein du réseau. Et l'Agence de Lille Métropole y a pris pleinement sa place en pilotant notamment 2 groupes de travail thématiques.

Une dynamique de coopération affirmée et en développement

La mise en réseau des agences répond à la double volonté d'être plus efficace localement dans la mise en œuvre des missions de chacune des agences, d'une part, et, d'autre part, de mettre les expertises et savoir-faire des agences au service de l'ensemble de la région.

Pour ce faire, les agences échangent sur la base de rencontres mensuelles de leurs directions. Elles collaborent également sur des démarches spécifiques, notamment sur les Résidences, impulsées par la Région Haut-de-France. L'Agence a contribué activement à la Résidence d'Avesnes-sur-Helpe aux côtés de l'agence de Développement et d'urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache (cf. Focus p74). Enfin, les Agences coopèrent au travers de groupes de travail plus spécifiques afin de partager les méthodologies, les retours d'expériences et également de produire collectivement et de mutualiser les compétences. En 2023, trois groupes de travail, dont deux copilotés par l'Agence, ont travaillé sur des thématiques à enjeux pour les agences :

- le foncier économique (pilotage Agences de Boulogne Côte d'Opale Développement et Pays de Saint-Omer) ;
- la communication et la valorisation des travaux (pilotage Agences Lille Métropole et Pays de Saint-Omer) ;
- data et les nouvelles données (pilotage Agences Lille Métropole et Grand Amiénois).



© Urba8

Le Club Communication : valoriser les travaux et atouts des agences

L'Agence de Lille, aux côtés de l'Agence de Saint-Omer, pilote le club Communication du réseau Urba8, relancé en 2022. Deux axes de travail sont privilégiés :

- faire connaître le réseau Urba8 et ses productions ;
- mutualiser les bonnes pratiques pour développer des projets communs.

4 rencontres se sont tenues en 2023, des moments d'échanges propices pour aborder les actualités de chacun, partager les retours d'expériences et créer des outils et supports de communication (roll-up, trombinoscope et charte graphique).



Séminaire à Aulnoye-Aymeries © ADU

Un séminaire annuel de l'ensemble des équipes Urba8 est organisé. En septembre 2023, il avait lieu au théâtre Léo Ferré d'Aulnoye-Aymeries, organisé par l'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache.

Cela a été l'occasion, dans un esprit convivial, de partager les travaux des 3 groupes de travail du réseau, puis d'échanger entre les équipes lors d'un atelier créatif et collaboratif pour imaginer l'agence d'urbanisme de 2053. L'après-midi, les équipes sont allées à la découverte du territoire de Sambre Avesnois Hainaut Thiérache avec des visites de lieux emblématiques et de communes concernées par des projets urbains.

Le groupe de travail « Nouvelles Données » : mutualiser et innover dans la connaissance des territoires

Une demande s'exprime de façon de plus en plus forte et récurrente auprès des agences de la part des élus : en plus d'utiliser des données issues des sources traditionnelles, il devient nécessaire de mobiliser de nouvelles données offrant une vision plus dynamique et/ou plus instantanée de l'évolution des territoires. Dans cette optique, un groupe de travail dédié, à l'échelle des 8 agences d'urbanisme des Hauts-de-France, s'est constitué en 2022, copiloté par l'Agence de Lille et l'Agence du Grand Amiénois. L'enjeu est de gagner en efficacité et en rapidité grâce à un travail en réseau pour :

- répondre plus rapidement aux besoins des chargés d'études ;
- disposer d'un socle d'indicateurs et de données commun aux 8 agences ;
- mutualiser l'administration, la gestion, la valorisation des bases de données.

En 2023, le groupe a construit sa feuille de route, partagé une stratégie et développé des démarches de mutualisation avec la plate-forme Géo2France. Les acquis sont :

- la mise en place d'un serveur et de technologies commun(es) ;
- la centralisation de données dans ce même serveur (gain de place dans nos espaces de stockage respectifs) ;
- la création d'une gouvernance ;
- et enfin le partage de connaissances, de méthodes et de bonnes pratiques entre les membres du groupe.

Cela renforce indubitablement les liens entre les agences d'urbanisme de la Région. En partageant et communiquant entre elles, les agences du réseau Urba8 pourront exploiter de nouvelles données et réaliser de nouveaux traitements qui leur étaient inconnus ou inexploitable aujourd'hui.

Les perspectives pour 2024 sont la construction d'indicateurs en lien avec les thématiques, le partenariat avec Géo2France et d'autres fournisseurs data (ATMO, Cerema, Ademe, CAF, etc.), la mutualisation d'acquisitions et d'achats de données et enfin le développement d'outils de datavisualisation « chartés » Urba8.

CHIFFRES CLEFS

8

agences d'urbanisme
en Hauts-de-France

192

collaborateurs

3

groupes de travail
thématiques

1

séminaire annuel des équipes
(2023 : Maubeuge)



RÉSIDENCE D'AVESNES-SUR-HELPE : UN DISPOSITIF PARTENARIAL INNOVANT

Lauréate de l'appel à projet régional « Redynamisons nos centres-villes et centres-bourgs » et du dispositif « Résidence », Avesnes-sur-Helpe a bénéficié en 2023 de l'appui de l'Agence et de l'ADU Sambre Avesnois Hainaut Thiérache pour définir et affiner sa stratégie de revitalisation.

Le fruit d'un partenariat de l'Agence avec la Région et Urba8

La perte d'attractivité des petites et moyennes villes constitue une problématique forte, impactant le cadre de vie des habitants, et causant des déséquilibres dans le maillage territorial à plus grande échelle. Face à ce constat, la Région a lancé en 2019 un appel à manifestation d'intérêt qui permet aux communes lauréates de bénéficier d'une palette d'accompagnements dans leurs stratégies de redynamisation de leurs centres-villes et centres-bourgs.

En plus d'un appui financier, cet appel à projet prévoit également un dispositif d'accompagnement innovant et partenarial sous la dénomination de « Résidence ». Pour répondre au frein que représente le manque d'ingénierie, la commune lauréate bénéficie de l'appui d'une équipe-projet dédiée, composée d'agences du réseau Urba8 et pilotée par la Région.

3 ans après la première résidence « prototype » à Clermont-de-l'Oise, l'Agence a de nouveau été sollicitée pour participer en 2023 à la résidence d'Avesnes-sur-Helpe, aux côtés de son homologue de Sambre Avesnois Hainaut Thiérache (ADU). **Ce duo d'agences a permis un double regard urbanistique sur le territoire : celui de l'ADU, « l'expert local », et celui de l'Agence de Lille Métropole, hors de son périmètre habituel d'intervention, favorisant ainsi un autre regard sur la ville.**

« En plus d'un appui financier, cet appel à projet prévoit également un dispositif d'accompagnement innovant et partenarial sous la dénomination de « Résidence ».



L'expertise d'usage comme point de départ

Le parti-pris de cette résidence n'était toutefois pas celui du regard « techniciens ». **La parole des habitants a été au cœur des réflexions**, avec la mise en œuvre d'un processus de concertation en plusieurs temps et sous plusieurs formes :

- un stand de concertation lors du marché hebdomadaire, pour aller à la rencontre des habitants et usagers et les interroger sur leur vision et pratiques du centre-ville ;
- une enquête quantitative via un questionnaire en ligne sur les atouts et faiblesses du centre-ville, relayée par la commune pendant plusieurs mois (une centaine de participations) ;

PARTENARIATS : DES COOPÉRATIONS APPROFONDIES AU SERVICE DES ENJEUX DU TERRITOIRE

Convaincue que les enjeux actuels de transitions nécessitent de changer le regard sur les modes de faire des politiques publiques, l'Agence souhaite mobiliser toutes les expertises au service des projets du territoire en s'impliquant dans des démarches partenariales et en développant de nouvelles coopérations.



Des partenariats historiques et nouveaux : une volonté de faire ensemble

L'Agence poursuit son **rôle d'animation de réseaux**, à l'image de l'Observatoire Partenarial de l'Économie. Elle s'engage également auprès d'acteurs, comme l'agence d'attractivité Hello Lille, à travers la mise à disposition de data pour la publication Hello les chiffres et la mise en place de l'observatoire du tourisme d'affaires.

Depuis sa création, l'Agence appuie également le Comité Grand Lille, structure informelle qui rassemble plus d'un millier de décideurs de la société civile et qui œuvre au développement et à la notoriété du Grand Lille. Membre du Bureau, elle apporte un soutien à travers un partenariat renouvelé en 2021. De plus, en 2023, un travail conjoint a été mené sur la mémoire du territoire et un regard rétrospectif des 30 dernières années sur la métropole lilloise pour apprendre des succès et des échecs pour l'avenir.

2023 a également été l'occasion de nouer de nouvelles collaborations, plus spécifiquement sur des sujets liés à la transition énergétique. C'est ainsi que l'Agence a travaillé avec GRDF sur le potentiel énergétique lié à la valorisation des biodéchets. Elle a également engagé des réflexions communes avec Enedis pour affiner la connaissance des territoires en matière de production et de consommation énergétique.

Des liens étroits avec le monde de l'enseignement et de la recherche

L'Agence a la volonté d'approfondir **l'apport de l'expertise scientifique dans ses travaux par l'accueil de thèses CIFRE** (Conventions industrielles de formation par la recherche).

2023 a vu la concrétisation de la thèse sur la santé environnementale et la meilleure intégration des inégalités environnementales et sociales de santé dans les politiques publiques d'aménagement et de planification, ainsi que le démarrage et l'encadrement d'une nouvelle thèse « Co-construire des indicateurs de bien-être territorial sur le territoire de Lille Métropole » qui s'intègre plus globalement dans la démarche Bien-être territorial portée par l'Agence.

En 2023, l'Agence a poursuivi également le **développement d'ateliers étudiants** (3 ateliers sur les thématiques de la jeunesse, de l'éducation ou encore de la façade maritime) et l'accueil de stagiaires et de groupes d'étudiants européens. Elle a également posé les premières bases d'un partenariat avec l'Université Catholique de Lille dont les travaux s'engageront en 2024.

« 2023 a également été l'occasion de nouer de nouvelles collaborations, plus spécifiquement sur des sujets liés à la transition énergétique. »

Enfin, dans sa volonté d'être un espace de dialogue sur le territoire, **créateur de liens entre le monde universitaire et les acteurs du territoire**, l'Agence pilote « l'Amphi », format de rencontres associant des jeunes chercheurs et des acteurs territoriaux. En 2023, deux sessions ont été organisées :

- en mars avec la présentation des travaux de Victoria Sachsé sur « Les jardins partagés, terreau de participation citoyenne : de l'appropriation de l'espace public à la construction de commun(s) » ;
- en juin avec l'intervention de Mélanie Mondo sur « L'Analyse et compréhension d'une destination touristique : utiliser les traces numériques laissées par les touristes ».

Des démarches de co-construction tournées vers l'innovation des politiques publiques

Lieu de partage et d'échange, l'Agence propose **différents espaces ouverts à la coconstruction**, avec l'objectif d'impliquer les parties prenantes et de valoriser l'ensemble des expertises, qu'elles soient techniques, scientifiques ou encore liées aux usages du territoire (habitants, entreprises, associations...). C'est le cas particulièrement de la démarche Living Lab Initiatives Innovation Vieillesse (IIV), associant des partenaires publics et privés, issus du monde du logement et celui du médico-social, tous acteurs à leur manière dans le champ de l'habitat et du vieillissement. C'est également le cas de la démarche Bien-être territorial qui combine :

- recherche, avec la thèse CIFRE ;
- expérimentation, avec des démarches auprès des communes ;
- coopération avec l'implication des différents partenaires dans la production de contenu et la réalisation des travaux.

Des réflexions sont également engagées sur le pilotage des projets, vers une intégration plus forte des parties prenantes et une gouvernance partagée.



Université Catholique de Lille © Vincent Lecigne / MEL

CHIFFRES CLEFS

2 

thèses CIFRE

2 

rencontres de l'Amphi

3 

ateliers étudiants

7 

stagiaires

1 

Living Lab

En bref...

1 Partenariats de proximité

Dans le cadre de sa démarche d'accompagnement et de coopération avec des communes volontaires appelée « partenariat de proximité », l'Agence a conventionné cette année avec deux communes : Annœullin et Lambersart.

Pour chaque partenariat, trois ateliers ont réuni élus et techniciens (respectivement 5 et 4 pour Annœullin et 9 et 8 pour Lambersart) au service du projet de la commune et de son appropriation. Les temps d'échanges et de co-production se sont appuyés sur les données et analyses de l'Agence. Un diagnostic problématisé construit à partir d'un socle démographie-logement incarne le souhait d'une approche « habitante » permettant d'appréhender l'ensemble des enjeux de la commune. Des éclairages complémentaires ont en outre été préparés en fonction des thèmes et enjeux plus particulièrement travaillés pour chacun des partenariats.



Lambersart, atelier 2 © ADULM



2 Expertise d'usages et participation

Face à la complexité des enjeux du territoire, l'Agence travaille dans le cadre de ses projets avec des parties prenantes au profil de plus en plus divers. Cela nécessite d'élaborer des formats adaptés à chacun et de favoriser les dynamiques collectives et de coopérations. Cette évolution des modes de faire fait écho à une prise de conscience sur l'importance d'embarquer l'ensemble des parties prenantes, dont les habitants, pour répondre aux défis des transitions.

L'Agence mène donc un travail sur les enjeux de la participation citoyenne et de l'expertise d'usage, deux leviers incontournables pour une Agence actrice du territoire. Le sujet a été débattu en interne pour partager des définitions communes et capitaliser sur l'existant. Ces réflexions se poursuivent avec notamment un recueil de retours d'expériences des acteurs du territoire et sont d'ores et déjà dans nos propositions de coopérations avec les partenaires.



3 La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) : partage & enrichissement



L'Agence prend part à différentes actions collectives du réseau de la FNAU.

Elle porte l'animation des 2 clubs : « Communication » et « Urbanisme commercial » : lieux d'échanges thématiques entre professionnels des agences. L'Agence contribue également activement au groupe de travail Coopérations territoriales.

Elle a participé, au sein du Club Projet Urbain & Paysage, à un atelier-workshop en mars 2023 à Angoulême. Sous le titre « Cultures et paysages en commun », le travail avec les acteurs locaux a porté sur les potentialités d'une agglomération de taille moyenne.

Enfin, l'Agence, avec les Agences d'Avignon et de Clermont-Ferrand, a construit et animé un atelier intitulé « Pas de transition écologique sans cohésion sociale : le rôle de l'action culturelle » lors des 44^{èmes} rencontres nationales des Agences.



© Lucas Dumortier / Light Motiv



NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.



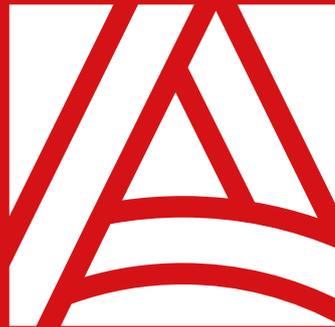


L'Agence adopte une démarche éco-responsable pour ses publications

L'Agence fait appel à des imprimeurs labellisés **Imprim'vert** ; ce label a pour objectif de favoriser la mise en place, par les entreprises exerçant des activités d'impression, d'actions concrètes conduisant à une diminution des impacts de l'activité sur l'environnement.

Dès que faire se peut, les publications de l'Agence sont imprimées sur du **papier certifié PEFC** : la fabrication puis l'impression de papier certifié PEFC participent à la gestion durable des forêts. La certification PEFC du papier atteste du respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts.

L'apposition du **logo Triman** incite nos lecteurs, lorsqu'il souhaite se séparer d'une de nos publications, soit à la donner, soit à la recycler.



L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

+33 (0)3 20 63 33 50 / agence@adu-lille-metropole.org
Centre Europe Azur / 323 Avenue du Président Hoover / 59000 Lille



adu-lille-metropole.org

